

Jeux d'argent bilan 2023 : jusque-là tout va bien ?...malgré l'ANJ :

Bilan 2023 du marché des jeux de hasard & d'argent : grande résilience de l'économie ludique nationale, malgré les multiples mesures liberticides et néo-prohibitionnistes prises par l'Autorité Nationale des jeux (ANJ). Néanmoins de nombreux signaux négatifs apparaissent

Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN, Sociologue

Lyon (France) - juin 2024

Résumé : Bilan 2023 du marché des jeux de hasard & d'argent : grande résilience de l'économie ludique nationale, malgré les multiples mesures liberticides et néo-prohibitionnistes prises par l'Autorité Nationale des jeux (ANJ). Néanmoins de nombreux signaux négatifs apparaissent (*baisse de 25% du Rapido ; moins de clients sur euro millions; moins de compte joueurs actifs (-3,9%) et forte diminution du bassin de joueurs uniques en paris sportifs en ligne(-7,3%) ; faible croissance du PMU(+1%) ; 30% des casinos ne retrouvent pas leur niveau d'avant covid et la croissance globale du gambling français (+3,5%) se situe en deçà de celle du marché européen (+5,5%)* malgré les rodomontades d'Isabelle FALQUE PIERROTIN (IFP) qui s'auto persuade que « *cette bonne santé du marché* » ludique observée l'année dernière, démontre que la politique des jeux sanitaire qu'elle mène à la tête l'ANJ en collusion avec la *doxa* du jeu pathologie maladie - qu'elle nomme pompeusement « *régulation exigeante* » - « *n'est pas un frein au développement* » des jeux d'argent ». A voir ...et à suivre. En attendant la patronne de l'ANJ est intervenue sur les ondes de Radio France (*Le pourcentage de joueurs excessifs augmente en France, France inter 30 avril 2024, journal 13/14, nous reviendrons sur cet entretien dans un prochain article*) Tout à la fois sociologue, psychologue, historienne, économiste des jeux.... elle donne sa vision du jeu et son opinion. C'est surréaliste Avec sa baguette magique, elle explique aux opérateurs comment ils doivent organiser le jeu en France et métamorphoser leur *modèle économique (plus de joueurs qui jouent moins !!)* comment les joueurs doivent jouer (*pour le plaisir mais surtout pas pour gagner de l'argent !!*) Vivement que Madame FALQUE PIERROTIN ouvre un casino ou un site de paris sportifs pour montrer aux opérateurs qui ont souvent des années et des années d'expérience comment ils doivent faire. Dans une folie liberticide, elle veut interdire (répété 4 fois dans l'entretien), limiter, contraindre, bannir notamment la publicité : « *des pays ont décidé de bannir la publicité pour les jeux, l'Italie (..) d'autres font des choses intéressantes (SIC !!!), ils interdisent la pub avant match, ils interdisent la pub pendant le match, ils interdisent la pub après le match, ils interdisent la pub numérique(...)* Pour IFP la FDJ est

« un mastodonte » Elle veut dégraisser le mammouth pour pas que les autres opérateurs « surstimulent le joueur » Elle prône une économie ludique punitive suicidaire. *Interview techo, parisienne, simpliste, totalement contradictoire, mais surtout très inquiétante pour l'avenir de l'industrie des jeux en France. Dès à présent nous observerons dans la présente contribution, que les résultats 2023 de la FDJ ne sont pas si bons que ça quand on regarde le détail. Et la PDG de la FDJ Stéphane PALLEZ de pointer sur BFM business (La grande interview, Good Evening Business, Hedwige CHEVRILLON, BFM, 19/2/ 2024) la responsabilité directe de l'ANJ dans la forte baisse du Rapido en 2023 : -25 %.*

Introduction : « Bonne santé du marché » des jeux de hasard en 2023 pour Isabelle FALQUE PIERROTIN : pour une fois la patronne de l'ANJ ne parle pas - dans un premier temps - du jeu « compulsif, addictif, impulsif, excessif, intensif, pathologique » ...

C'est à marquer d'une croix blanche. Pour une fois l'ANJ dirigée par Isabelle FALQUE PIERROTIN :

- ne parle pas - comme elle le fait très souvent pour satisfaire la doxa du jeu pathologie maladie sur représentée dans le collège de l'ANJ - du jeu « compulsif, addictif, impulsif, excessif »..., des millions de joueurs « à risque », de la « maladie du jeu », véritable pandémie ludique au regard de l'importance que lui accorde le régulateur
- ne s'apitoie pas sur l'épiphénomène des interdits de jeu volontaires déjà surprotégés. Leur interdiction est prolongée par tacite reconduction au bout de trois ans, même s'ils ne se manifestent pas et le site officiel data. Gouv comptabilise seulement à ce jour 46 000 interdits en 2022, pour une population de plus de 30 millions de joueurs;
- n'annonce pas de nouvelles mesures pour lutter contre le jeu des mineurs. Fléau social gangrénant notre jeunesse plus grave que la drogue, la violence et l'exposition des jeunes à la pornographie - (qui « augmente de manière exponentielle » selon une étude récente de l'institut Childlight dirigée par Paul STANFIELD) (1)- à écouter le régulateur, qui envisage d'obliger les turfistes et les clients de la FDJ à montrer leur pièce d'identité pour endiguer le phénomène : confer notre article : VOS PAPIERS !! : la bombe liberticide du gendarme des jeux (2) résumé en annexe 1

Elle publie à sa « une » - le 22 avril 2024 - le bilan 2023 des jeux d'argent (gambling et egambling) et affiche même brièvement des formules positives sur l'économie ludique, parle de « dynamique », de « croissance » de « progression » : « Bilan 2023 du marché des jeux d'argent : une dynamique qui se confirme » En 2023, le chiffre d'affaires (produit brut des jeux : PBJ) atteint 13,4Md€, soit une augmentation de 3,5% par rapport à 2022. Tous les segments du marché ont enregistré une croissance de leur PBJ. Après une

stabilisation en 2022, les jeux en ligne progressent à nouveau ». (3) Annonce suivie d'une synthèse (note 4 et annexe) et d'un volumineux rapport de 48 pages : « *ANALYSE ANNUELLE DU MARCHÉ DES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD EN FRANCE 2023* » (5)

C'est suffisamment rare pour être souligné. Pour preuve, à part un très court hommage rendu à feu Charles COPPOLANI (2° et dernier Président de l'ARJEL qui a succédé à Jean-François VILOTTE) - *comme nous l'avons fait nous même dans notre dernière contribution* (6) - à part les comptes rendus des derniers collèges de l'ANJ, voilà ce qui a été à la une du site de l'ANJ ces derniers mois :

- le 9/4 : plans d'actions des opérateurs sur la Prévention du *jeu excessif, du jeu des mineurs* : (7)
- le 9/4 : plans d'actions des opérateurs en matière de *lutte contre la fraude et le blanchiment de capitaux* (8)
- le 25/1 : plan stratégique 2024/2026 qui vise une *diminution drastique des joueurs excessifs*(9)

Prolixe, pour ne pas dire répétitive & redondante quand elle parle jeu « compulsif », « joueurs à risque » « jeu des mineurs »..... Isabelle FALQUE PIERROTIN devient curieusement extrêmement laconique quand il s'agit de commenter les milliards que rapporte le business du jeu.

Mais chassez le naturel il revient au galop. Le régulateur tempère vite son relatif enthousiasme pour l'année ludique écoulée et lance une injonction en direction des opérateurs : « *En 2024, les opérateurs devront être particulièrement attentifs à la pratique de jeu des parieurs, afin que le mouvement d'intensification observé ne s'accélère pas au gré d'un calendrier sportif particulièrement riche , Euro 2024 de football, Jeux Olympiques de Paris*)(IO). Isabelle FALQUE-PIERROTIN va même beaucoup plus loin. Dans un très laconique commentaire, elle enfonce le clou sans vergogne, d'une manière que certains observateurs pourraient trouver anachronique et contestable :

- A la fin de la synthèse(11), elle résume en dix lignes le bilan 2023 des jeux en France. Quelques lignes seulement pour rendre compte d'une année entière de l'économie ludique nationale. Les deux grands opérateurs historiques, les 16 opérateurs de jeux en ligne apprécieront. Les 200 casinos, les 7 clubs de jeu parisiens également. Sans oublier le vaste réseau « *en dur* » du PMU(14.000 points de vente, 240 hippodromes) , de la FDJ (32 000 points de vente) vital pour ces deux opérateurs et source d'activité commerciale et de sociabilité pour nos quartiers, communes & territoires. *(les 23 000 buralistes occupent une place stratégique dans les réseaux de proximité accueillent quotidiennement 10 millions de Français, vendent jeux, tabac, journaux...et de nombreux services par exemple bancaires : la FDJ, dix*

ans après Nickel, a lancé en avril une offre similaire Nirio Premio a indiqué récemment Raphaël BOTBOL, président de FDJ service (12)) Nonobstant les milliers de personnels qui travaillent dans l'industrie des jeux, ainsi que les millions de joueurs, *banquiers de cette économie, contribuable fidèles de l'impôt ludique - démocratique car volontaire* - auquel il est facile d'échapperen ne jouant pas ! Ce que font la moitié des français. Néanmoins au total ça fait du monde. Il apparaît donc étonnant que *ce grand serviteur de l'État*, n'ait pas un mot pour les nombreux acteurs du champ ludique. Et pourtant Isabelle FALQUE-PIERROTIN (IFP) avait bien commencé son mandat, en faisant un mini tour de France *des popotes ludiques* que nous avons salué dans un article

- Prolixe, pour ne pas dire répétitive & redondante quand elle parle jeu « *compulsif* », joueurs « *à risque* », *interdits de jeu, jeu des mineurs.....* » IFP devient curieusement - mais cela fait sens - extrêmement laconique quand il s'agit de commenter la *bonne santé* de ce secteur, les milliards que rapporte le business du jeu. Facile de tirer à boulets rouge sur les opérateurs, les joueurs, de se faire en permanence alarmiste sur une économie qui ne demande rien à personne, bénéficie à Bercy, aux 200 villes casinos, au patrimoine (mais l'ANJ fait tout pour émasculer le loto du patrimoine), à la biodiversité (mais l'ANJ s'est prononcé contre Mission Nature) au sport, au PIB, aux filières et nombreux *métiers du jeu...* Visiblement plus difficile et même impossible pour la Présidente de l'ANJ de parler des jeux d'argent en termes positifs, ou *ad minima* de rester sur le chemin de crête de l'objectivité. Personne de demande au régulateur de faire du prosélytisme ludique, mais personne ne l'autorise à ànonner en boucle un discours sanitaire, moralisateur sur les jeux de hasard, que nos résumerons en trois sentences : « *tu ne joueras point* », « *tu joueras moins* » « *le jeu comme opium du peuple et surtout comme opium tout court* » à travers la théorie récurrente véhiculée par l'ANJ : *jeu = drogue = addiction = pathologie* » Pour Isabelle FALQUE PIERROTIN « *les joueurs excessifs relèvent d'un traitement psychiatrique, médicamenteux* » (extrait de l'interview d' Isabelle FALQUE PIERROTIN sur France Inter (*Le pourcentage de joueurs excessifs augmente en France, 30 avril 2024, journal 13/14*) la doxa du jeu pathologie maladie, les addictologues se réjouissent, la patronne de l'ANJ se fait le *VRP du business du jeu compulsif*

***Une économie ludique punitive, voire suicidaire :
Instrumentalisation des résultats du gambling 2023 : le
syndrome suicidaire de l'homme qui tombe et qui a chaque
étage déclame : » jusque-là tout va bien ! »***

Mais dans son lapidaire commentaire sur un an de jeu en France, la Présidente de l'autorité de régulation ne se contente pas de *ne presque rien dire* :

- Prenant ses désirs pour la réalité - *wishful thinking* - elle instrumentalise une première fois ces résultats, pour justifier sa politique des jeux sanitaire : « *Cette bonne santé du marché démontre qu'une régulation exigeante n'est pas un frein au développement.* » Il fallait oser. Mais attention à l'effet boomerang. Si un jour l'économie ludique décroît, Isabelle FALQUE-PIERROTIN sera obligée d'en conclure que « *la régulation exigeante que mène l'ANJ est responsable de cette décroissance et apparaît incompatible avec une « bonne santé » du marché des jeux* ». Mais dès à présent la patronne de l'ANJ au lieu de se lancer des satisfecit - *propria laus sordet* - (13) ferait mieux de faire profil bas. Déjà, nous observerons dans la présente contribution, que les résultats 2023 de la FDJ ne sont pas si bons que ça quand on regarde le détail. Et la PDG de la FDJ Stéphane PALLEZ de pointer sur BFM business la responsabilité de l'ANJ dans la forte baisse du Rapido en 2023 : -25 % Par ailleurs un législateur exigeant pourrait indiquer à Madame FALQUE-PIERROTIN « *qu'elle n'a pas rempli sa mission en réalité* ». Malgré les multiples décisions liberticides, la communication incessante sur le jeu excessif mené par l'ANJ dans ses communiqués et dans les médias ; *le gambling et le gambling* ont continué de progresser en 2023 pour atteindre 13,4 milliards. En outre des pratiques de jeu *plus intensives* ont été observées l'année dernière en matière de paris sportifs en ligne. Le nombre de compte joueur actif (CJA) a diminué (-3,9%) mais le montant des mises a augmenté(+2,2%). Idem au niveau du total des jeux sur internet. Le PBJ monte d'une manière conséquente (+7,2%) alors que le nombre de CJA baisse (-2,2%). Ce que l'ANJ reconnaît à demi-mot : « *la baisse du nombre de joueurs couplée à la hausse des mises entraîne une augmentation des mises moyennes de 6,3% ce qui peut induire des pratiques de jeu plus intensives* » (14) De là à imaginer que la Présidente de l'ANJ remette son tablier à cause de ces résultats, ou que des parlementaires considèrent que l'ANJ ne sert à rien, dépense beaucoup d'argent (90 ETP+ budget de fonctionnement + salaire de sa présidente, sondages réalisés à grand frais pour pas grand-chose...) D'autant que certains députés et sénateurs interrogent depuis longtemps l'utilité, le nombre, le cout des autorités administratives indépendantes (AAI)

- elle instrumentalise une deuxième fois ce bilan 2023, annonçant que cette « croissance » justifie les restrictions à venir pour lutter contre le jeu excessif, celui des mineurs.... : « *Cette croissance rend d'autant plus pertinent l'objectif de diminution du nombre de joueurs excessifs que l'ANJ a placé au centre de son action pour les années à venir* »(15) La aussi culotté. La croissance (relative) du *gambling* et du *e gambling* l'année dernière, serait la démonstration pour la patronne de l'ANJ, que le régulateur doit continuer à désintensifier les pratiques ludiques, multiplier les mesures pour que *les français jouent moins et*

moins souvent. On a l'impression que seule une décroissance durable, définitive et irréversible des jeux d'argent pourrait satisfaire la présidente de l'ANJ, qu'elle fait tout et fera tout pour faire décliner l'économie ludique sans se soucier des conséquences. Il n'est pas impossible qu'à force, elle arrive à ses fins - *ferrum rubigo consumit* - (16) malgré la grande résilience sociologique de l'économie des jeux, le fait que nous avons, avec ces pratiques ludiques ancestrales, un Fait Social et Culturel, non un simple acte de consommation. En attendant, la patronne de l'ANJ s'enfonce dans une démonstration schizophrénique. Si le gambling baisse, elle affirmera que l'ANJ *doit poursuivre sa mission contre le jeu excessif qui commence à porter ses fruits* ; s'il monte, elle dira *qu'une politique de jeu responsable exigeante n'est pas incompatible avec la croissance du gambling.* Pas certains que les opérateurs, qui aiment « prévoir », ont des fournisseurs, des salariés et des impôts conséquents à payer, des joueurs à satisfaire, des actionnaires à prendre en compte, des investissements à amortir... partagent cette vision incertaine *d'une économie ludique punitive, qu'on pourrait associer au syndrome suicidaire de l'homme qui tombe d'une tour et qui à chaque étage pour se rassurer déclame naïvement : «jusque-là tout va bien ! »*

- Comme si cela ne suffisait pas, comme si elle voulait *gâcher la fête des prochains rdv sportifs qui vont faire rayonner la France dans le monde,* Isabelle FALQUE-PIERROTIN termine son commentaire froid et laconique par une injonction en direction des opérateurs (notamment ceux qui vendent des paris sportifs) pour *qu'ils fassent moins d'affaires, vendent moins de jeu, fassent plus de prévention dans un contexte 2024 marqué par la tenue de deux événements sportifs majeurs : l'Euro de football, les JO de Paris),*

**Jouer , placer , épargner : LUCRI BONUS EST ODOR EX
RE QUALIBET : « le parfum du gain est délicieux quelle que soit son
origine »**

Sociologue nous ne privilégions pas les pistes économiques, mais nous ne les ignorons pas. Le sujet sociologique, acteur économique et financier, fait des arbitrages. Sans être forcément rationnel, *il agit avec raison,* applique souvent le principe de *la raison suffisante.* Il veut faire fructifier son argent, en le plaçant en le jouant. Nous avons montré depuis longtemps, en analysant les statistiques INSEE par région sur une longue durée, les rapports *jeu/épargne.* Les Français cherchent à glaner de l'argent, en plus de leur salaire ou pension. Ils boursicotent, épargnent, jouent. Formes de placement certes aléatoires, mais qui peuvent rapporter gros, comme nous l'avons analysé dans de nombreux articles et notamment dans notre avant dernière contribution : *« 200 nouveaux millionnaires en 2023 grâce à la Française des jeux , une Politique Des Jeux ambitieuse pour la France en*

2024 grâce au Parlement ! : L'État cherche de l'argent ...ça tombe bien les français aussi ! « (17)

En ce qui concerne l'épargne, même si les français ne fuit pas, contre toute attente, les placements à risque (voir ci-dessous*)

**Les français ne fuit pas totalement les placements « à volatilité élevée et à dimension disruptive » (18) , même s'ils ne connaissent sans doute pas le nom de leur créateur - « Satoshi NAKAMOTO, le fondateur de la plus célèbre des cryptos » (19) , contre toute attente « 12% d'entre eux détiennent des crypto monnaies » !(20) avec des noms barbares (bitcoin, ether, polkadot, solano, NFT, stable coins, tether) mais qui peuvent rapporter gros (le bitcoin valait 73 750 \$ en mars 2023 plus qu'un kilo d'or. Le lingot coutait 69 000 euros au moment de la rédaction de cet article)*

...nos concitoyens en 2023 ont privilégié une nouvelle fois massivement le livret A, placement «pépère», sans risque. Confirmant que *l'acteur sociologique agit avec « raison », c'est à dire qu'il est souvent « raisonnable »*et connaît par cœur les *Fables de la Fontaine* et l'adage latin : « LUCRI BONUS EST ODOR EX RE :QUALIBET : « *le parfum du gain est délicieux quelle que soit son origine* » (21) Au grand dam de certains économistes, qui affirment qu'il ne faut pas épargner comme une *fourmi* en période d'inflation, mais *se faire cigale*. D'autres spécialistes, tel Denis FERRAND, prêchent dans le désert une ritournelle connue, indiquant que « *les actions restent le placement affichant les meilleures performances en terme de valorisation* » (22) Oubliant de citer ces dizaines et dizaines de société cotés (Atos, Casino, Orpéa, Plastic Omnium...) qui ont ruiné des milliers de petits porteurs ces 24 derniers mois - pour ne parler que de la période récente - avec une autorité des marchés financiers (AMF) impuissante, peu ou prou complice d'un système où tout est permis et organisé *in fine* pour - quand ça va mal - prendre l'argent des *petits porteurs (augmentation de capital, radiation de cote, délits d'initiés de rats qui quittent le navire juste avant la chute de l'action etc...)* même si celui-ci est très patient. Résultat de ce holp up rarement dénoncé, à force de prendre les français boursicoteurs pour des imbéciles, le mot est faible, l'AMF soulignait en novembre 2023 que *seulement « 7% des français possèdent des actions en direct » (23)*

Au piquet les économistes ! En 2023, nos concitoyens économes ont déposé le faramineux pactole de 39,91 milliards sur le livret A et le LDDS (24) Résultat : « le livret A n'a jamais autant rapporté aux français » (25). 15,2 milliards d'intérêts l'année dernière, plus du double qu'en 2022. La collecte du célèbre « petit livret rouge » (longtemps associé à la Caisse d'Épargne et à son animal fétiche l'Écureuil, symbole de prévoyance en héraldique) a continué à croître de manière plus « traditionnelle » en 2024(26). En mars nos concitoyens ont «mis de côté» 2,44 milliards sur ces deux livrets rémunérés à 3% jusqu'en février 2025 et 3 milliards en janvier février. Le Livret d'Épargne Populaire (LEP), réservé aux foyers les plus «pauvres», a récolté 950 millions en mars, malgré une baisse de 50% à cause du gouverneur de la banque de France : François VULLEROY DE GALHAU. Ce très haut personnage de l'État avec un très haut salaire », a fait passer le taux d'intérêt du LEP de 6 à 5%. Néanmoins, grâce à l'esprit économe de français prévoyants, qui savent se serrer la ceinture pour faire fructifier leur argent quand le jeu en vaut la chandelle, le magot des encours simplement*

pour les livrets A et LDDS se monte désormais à 573,9 milliards. Au total avec les comptes courants, les français disposent d'un *bas de laine* de 1400 milliards. Un sacré bouclier dans cette période d'incertitudes, un pactole conséquent qui pourrait alimenter une politique des jeux ambitieuse ou celle de grands emprunts nationaux. Ensemble susceptible : de répondre à la demande de la Cour des Comptes (*qui estimait dernièrement « qu'il va falloir économiser 50 milliards d'euros d'ici 2027 »* (27)) ou de réduire la dette abyssale de la France (120 % du PIB en 2022, 3000 milliards)

***Secret d'État bien gardé pendant des années - et pour cause on comprend pourquoi - le salaire scandaleux du gouverneur de la banque de France a été dévoilé pour la 1^o fois en 2017, (LA BANQUE DE FRANCE DÉVOILE LE SALAIRE DE SON GOUVERNEUR , BFM BUSINESS , 13/3/ 2017) = 23 600 euros par mois (!) + une indemnité mensuelle de logement de 5.643 euros !!. Soit un salaire total de 29 000 euros tous les mois !!! + les notes de frais !!!!. C'était en 2017. Désormais en 2024, François VULLEROY DE GALHAU perçoit 25 320 euros !!!! + 6182 euros d'indemnités de logement !!!!! , soit un total mensuel de 31 402 euros !!!!! (capital 17/5/2024, solina PRAK) plus des notes de frais conséquentes - 50 000 euros en 2023 !!!!! - frais de bouche, transport , hôtel... - qui ont fait polémique récemment, ajoutant un scandale au scandale. (Les notes de frais du gouverneur de la Banque de France en question : François Villeroy de Galhau a dépensé en 2023 plus de 50 000 euros en transports, hébergements et restaurants. (le monde, Adrien SENECA, 17 mai 2024)**

L'État cherche de l'argent ? ça tombe bien les français aussi !! : grand emprunt national, méga loterie permettraient de solliciter volontairement le bas de laine des français

Quant à emprunter de l'argent, l'État ferait mieux de solliciter les français dans *des grands emprunts nationaux populaires*, plutôt que de vendre sa dette aux investisseurs institutionnels, assurances, banques et spéculateurs tous poils. Quant à trouver de l'argent sans augmenter l'impôt, l'État Croupier pourrait également solliciter les français à travers *l'impôt ludique* - cet impôt démocratique volontaire - dans le cadre d'une méga loterie annuelle diffusée par tous les opérateurs, en dur, en ligne. Quand on observe ce que nos concitoyens ont sorti volontairement de leur portemonnaie quand le livret A a augmenté d'un petit point (passant de 2 à 3%,) on imagine leur comportement avec un grand emprunt correctement rémunéré garanti par l'État. Quand on voit le succès populaire des *mégaloteries américaines* fortement dotées, et celui de la célèbre *loterie de Noël en Espagne*, on imagine ce que pourrait rapporter une loterie à 1 milliard d'euros.

En ce qui concerne un grand emprunt national, cela renouerait avec ceux célèbres d'Antoine PINAY, réalisés en 1952 et 1958. A condition d'avoir un *bon rendement*, la confiance des français, un but mobilisateur. Récemment -

en mars 2023 - l'idée d'un emprunt *pour soutenir l'effort militaire* lancé par le député Christophe PLASSARD, ne l'était sans doute pas suffisamment. En outre ne nous mentons pas, ce qui compte avant tout pour les français susceptibles de souscrire c'est : *combien ça rapporte ?* L'important, que leur placement soit sans risque, sans frais, garanti par l'État, disponible à échéance et qu'il rapporte des intérêts qui tombent chaque année. Le succès de *l'emprunt Balladur* (6% , 1993,1997) qui a séduit 1,4 million d'épargnants - *l'État en attendait 40 milliards de francs, il en a récolté 110* (28) - indique que ce serait certainement un gros succès. Certes à cause des déboires de *l'emprunt Giscard* (1973, 7%, indexé sur l'or) « *une excellente opération pour les souscripteurs mais pas forcément pour les finances publiques* » (29) et du fait « *du passé tumultueux des grands emprunts* » (30) tout doit être calculé de manière raisonnable afin que les deux acteurs (l'État emprunteur, les millions de français souscripteurs) jouent *win win* en *bon père de famille*. Depuis quelques mois l'idée fait son chemin - par exemple Bruno GONZALEZ sur Vera cash - (31) «*qu'un grand emprunt d'État* » pourrait peu ou prou « *capter l'épargne des français* » Un confortable magot qui ne demande qu'à *rendre service à la nation*. Comme nous l'avons indiqué dans le sous-titre d'un de nos articles - « *L'État, Bercy cherche de l'argent....ça tombe bien les français aussi* » - (32) La puissance publique a largement les moyens, si elle en a la volonté politique, d'organiser une telle opération, qui profiterait à l'intérêt général et rapporterait aux français économes et patients.

Principaux chiffres du gambling et du e gambling en 2023

A un premier niveau le bilan du marché des jeux d'argent 2023 apparaît bon globalement. Voici ses principales caractéristiques et évolutions :

- Chiffre d'affaire total (produit brut des jeux (PBJ)) :13,4 Milliards d'euros (+3,5%) Les opérateurs « *sous droits exclusifs* » (FDJ et PMU) pour parler le *langage techno de l'ANJ*, en « *situation de monopole* » pour parler comme tout le monde , représentent 62,7% de ce total.
- PBJ pour les différents opérateurs en « dur » : FDJ : 6,6 Milliards d€ (+1,8%), Casinos* : 2,7 Milliards (+ 8,1%) ; PMU :1,7 Milliards (+1%) ; 7 clubs de jeux : 119Millions (+10,9%)
- PBJ total pour « les jeux en ligne » (poker, paris hippiques et sportifs) exploités par les 16 opérateurs agréés par l'ANJ : 2,3Milliards d€, (+7,2%)
- Nombre de compte joueurs actifs pour les jeux en ligne : 5 096 000 (-2,2%)
 - dont paris sportifs : PBJ : 1 milliard 477 millions(+6,4%) nombre de de compte joueurs actifs 4 284 000 (-3,9%)

- dont poker : PBJ = 504 millions (+14,1%) nombre de compte joueurs actifs 1 million 899 000 (+7,7%)
- dont paris hippiques : PBJ : 353 millions (+1,9%) nombre de compte joueurs actifs : 653 000 (+4,5%)
- voir ci-dessous le focus sur les jeux d'argent sur internet
- Avec une augmentation de +3,5%, la France se situe en deçà de la croissance du marché ludique européen (+5,5%)
- * Les machines à sous contribuent à plus 80% du PBJ des casinos 73,8% des établissements de jeu ont retrouvé un niveau de PBJ supérieur à celui de 2019.

Focus

Focus FDJ : Nouveau mandat de quatre ans pour Stéphane PALLEZ à la tête de la Française des jeux

Malgré les nombreux nuages qui assombrissent l'avenir de l'opérateur historique (voir ci-après) Stéphane PALLEZ à titre personnel a de quoi se réjouir. Elle vient d'être largement réélue (94,2%) à la tête de la FDJ. Nouveau mandat de quatre ans largement commenté par la presse, (confer annexes 4 et 5) avec en prime le privilège d'être - le 29 avril - dans le célèbre encadré « *en vue*» en dernière page des Échos (33) Portait biographique au scalpel plein d'humour, illustré par un dessin couleur ou « *cette patronne de 64 ans, une des rares femmes à la tête d'une grande entreprises française* » (34) apparaît bonhomme et bienveillante. La PDG de la FDJ - énarque promotion Louise Michel - a dirigé le groupe de réassurance CCR, a été directrice financière de France télécom orange de 2011 à 2014, avant de rejoindre la FDJ. A l'issue de l'AG des actionnaires le 24 avril elle a déclaré (extraits) :

• « *Le pari sportif en point de vente et les activités en concurrence sont les principaux moteurs de cette croissance + 10,4% du PBJ par rapport à 2022. Le PBJ de ces activités, qui représente 16,2% du PBJ total du groupe, atteint 1 076M€ de PBJ. Le groupe a intégré l'opérateur ZTurf, actif sur les segments du pari sportif et hippique en concurrence au troisième trimestre 2023. Il est maintenant présent sur l'ensemble des segments de jeux en ligne.* »

• « *Le CA en ligne de la FDJ a triplé depuis 2019 et représente 13 % de l'activité totale. Après les acquisitions de Premier Loteries Ireland et de ZEturf en 2023, le groupe se concentrera en 2024 sur l'acquisition du suédois Kindred, annoncée fin janvier. La FDJ a publié des résultats en hausse en 2023, portés par les rachats de la loterie irlandaise et de l'opérateur de paris ZEturf mais aussi par la bonne dynamique des jeux en ligne, avec un bénéfice net de 425*

millions sur l'année, en hausse de 38% par rapport à 2022, et un chiffre d'affaires de 2,62 milliards d'euros, en hausse de 6,5%. « Je me réjouis de pouvoir poursuivre la transformation du groupe pour en faire un champion européen des jeux d'argent et de hasard grâce au projet d'acquisition de Kindred (Unibet) » (35) (.

• « La FDJ compte 400.000 actionnaires individuels au capital de FDJ », 16.000 investisseurs individuels dans le club d'actionnaires L'introduction en 2019 a été le point départ d'une nouvelle transformation, digitalisation, relais de croissance, et une exigence en matière de performance. Tous ces axes ont permis un très fort développement », en cinq ans le CA global a été multiplié par 1,3 ; le CA digital par 2,7, l'Ebidta par 1,5, les dividendes par 3,9 ». « 2024 sera une nouvelle étape avec l'OPA annoncée sur Kindred, L'international représentera 20% contre 6% aujourd'hui, et l'activité en ligne 30% », finalisation fin 2024, après l'obtention de l'aval des autorités de la concurrence. Kindred sera ensuite sorti de la Bourse de Stockholm. » « La PDG a répondu aux questions à assemblée générale : qui concernaient notamment : rachat du suédois Kindred, la FDJ : société responsable, face aux risques induits par son activité, notamment auprès des mineurs, dans le cadre de l'Euro de foot, le groupe va renforcer ses campagnes préventives par rapport aux parieurs les plus vulnérables, entre 2023 et 2027, 10 millions seront consacrés à la lutte contre le jeu des mineurs. Et la FDJ s'engage maintenir sous les 2% la part du PBJ généré par des joueurs à risque élevé. » (36) confer Annexe 6

Focus PMU = Madame MALECAZE DOUBLET DG du PMU a précisé récemment : « nous lançons un nouveau concept de point de vente, atmosphère conviviale, ambiance bistrot... le 1° vient d'ouvrir à Bordeaux, il y en aura 150 à horizon 4-5 ans.

Né en 1930, le PMU - Groupement d'intérêt économique - est constitué de 60 sociétés de courses dont France Galop , Le Trot... Il reverse 75% des enjeux aux parieurs , 9% à la filière hippique , 9% à l'État. Le PMU/PMH c'est : 235 hippodromes, 27.200 chevaux de course, 60.000 emplois, 10 milliards" d'euros d'enjeux en 2023, seuil que le PMU n'avait pas franchi depuis 2013, un résultat net à 835 millions d'euros" , une croissance de l'activité de + 2% dans le digital comme dans les bars-tabac-PMU. Le pari mutuel urbain a ouvert en avril 2024 son 14.000e point de vente. Madame MALECAZE DOUBLET la sémiante et charismatique DG du PMU a précisé récemment : « nous lançons un nouveau concept de point de vente, les "Paris Mutuels Urbains", le 1° vient d'ouvrir à Bordeaux, il y en aura 150 à horizon 4-5 ans. La moitié seront des créations, l'autre des reprises", par exemple d'une brasserie, nous resterons dans l'ADN du PMU via des partenariats avec des commerçants indépendants, atmosphère conviviale, chaleureuse, ambiance bistrot avec un design moderne" , il y a un besoin de convivialité dans cette période post-Covid , les gens ont besoin de se retrouver dans des lieux où l'on échange" » (37)

Focus = Jeux en ligne : en progression après une année de stabilisation en 2022, le marché des jeux d'argent sur internet a été porté par les paris sportifs en 2023 (63,3% du PBJ), le poker (21,6%) les paris hippiques (15,1%). Le nombre de joueurs uniques (3,6 millions) est en augmentation sur tous les segments sauf sur le pari sportif.

1 : **Les Paris sportifs en ligne** : dynamiques en 2023 (PBJ : 1,5Md€ , +6,4% ; Mises : 8 490M€ +2,2%.) 16 opérateurs agréés se partagent ce marché. Mais on constate une forte diminution du bassin de joueurs uniques (-7,3%)et une baisse (-3,9%)du nombre de compte joueurs actif : 4 284 000. A contrario on observe contre toute attente une augmentation (+6,3%) des mises moyennes par CJA : 1 864€ à 1 982€), ce qui souligne des pratiques de jeu plus intensives. 44 sports sont ouverts aux paris sportifs dont 4 se distinguent par les mises: football (4 443M€ de mises), tennis (1 923M€), basketball (899 M€) Rugby (247M€,) Ces 4 sports représentent 88,5% des mises mais depuis 2021 on observe une progression des autres sports : volley, hockey sur glace, badminton, handball...

2 **Les Paris hippiques en ligne** renouent avec la croissance : PBJ : 353M€, + 1,9% , mises 1 513M€, +5,1%. Nombre de compte joueurs actifs : 653 000 (+ 4,5%) joueurs uniques+ 1,5%. Les e.turfistes sont davantage fidèles à un opérateur, ils ouvrent moins de compte joueur : (1,2 compte pour les turfistes contre 1,4 en paris sportifs).

3 **Le poker en ligne** : forte reprise d'activité pour le poker qui dépasse les records atteints pendant le covid, PBJ 2023 : 504M€ : +14,1% . Les activités cumulées des tournois multitable et le Sit&Go représentent 77% du PBJ ; nombre de CJA : 1,9 million (+7,7%)

jeux	Paris sportifs	Paris hippiques	poker	total
Nombre de compte joueurs actifs (CJA)	4 284 000 (-3,9%)	653 000 (+4,5%)	1 899 000 (+7,7%)	5 096 000 (-2,2%)

mises	8 490 me +2,2%	1513 me +5,1		
PBJ	1 477 me (+6,5%)	353 me (+1,9%)	504 me (+14,1)	2 334 me (+7,7%)

Mais la consultation dans le détail du volumineux rapport produit par l'ANJ sur les résultats du gambling 2023, dévoile une réalité moins rose avec de nombreux signaux négatifs.

- En ce concerne la FDJ, l'opérateur affiche en réalité une très faible croissance de son PBJ total (+ 1,8%) à 6,6Milliards d€, ce qui constitue un fort ralentissement par rapport à la période 2021/2022 (+ 8,7%). Le PBJ « loterie » sous droits exclusifs progresse de manière encore plus insignifiante (+ 0,2% pour atteindre 5 564M€) en raison d'une forte baisse du nombre de jackpot. Ce segment des loteries, très important pour l'opérateur (83,8% de son PBJ total) avait connu une croissance de 10,2% en 2022. En termes de Produit net des jeux (PNJ) loterie (le PNJ correspond au PBJ déduit des prélèvements publics et de la TVA.) la aussi on observe une faible évolution (+1,1%) par rapport à 2022 (+10,9%) Elle s'explique par une décroissance (- 4,1%) du PNJ jeux de tirage en 2023 (790M€ contre 824M€ en 2022). À l'inverse, le PNJ jeux instantanés croit de 5 % pour atteindre 1 143M€ , contre 1 088M€ en 2022. Conséquence les jeux de grattage représentent désormais 59,1% du PNJ loterie, contre 56,9% en 2022. Inversement, les jeux de tirages ne représentent plus que 40,9%, contre 43,1% en 2022. Plusieurs éléments expliquent la performance négative des jeux de tirage l'année dernière. Et là, on entre dans le dur des conséquences de la politique sanitaire menée depuis des mois par Isabelle FALQUE PIERROTIN sous la domination de la *doxa* du jeu pathologie, d'associations, de groupes de pression :

1 **Le nombre de «super jackpots » (de 75M€ et plus) baisse de 46,5%.** 23 l'année dernière, contre 43 en 2022. Catalyseurs importants pour les jeux de tirages, ces cagnottes attirent de nombreux joueurs occasionnels. Vitaux pour l'économie ludique, les *big Win* (depuis des années la bête noire du régulateur, des addictologues, des associations anti jeu, et de certains hommes politiques qui veulent les limiter depuis des années) sont également indispensables aux symboliques et logiques ludiques des jeux d'argent (*quête de l'Eldorado, changer de vie & de condition sociale, faire rêver, dynamiser la vie ludique des joueurs,*

créer l'événement dans les points de vente et dans les médias) aussi bien pour la FDJ (super pactole d'euro millions, du loto, du Loto du patrimoine), que pour les casinos (jackpot progressif, méga jackpot de machines à sous reliées entre elles) que pour le PMU (tirelire du Quinté +)

2 La **politique des jeux sanitaire imposée par l'ANJ a entraîné une baisse de -25 % de mises sur AMIGO** . Par ailleurs au T3 2023, la FDJ a été contraint de lancer une nouvelle version du jeu AMIGO pour se conformer au diktat de l'autorité dirigée par Madame FALQUE PIERROTIN (collège de l'ANJ Décision n°2022-203, 22 septembre 2022). Le gendarme des jeux a bien évident obtenu. - *OBTORTO COLLO* - (sentence latine qualifiant une action accomplie par la force, contre le gré de quelqu'un (38) - que l'opérateur modifie l'ex RAPIDO, supprimé il y a quelques années sous la pression de quelques personnes à Paris (*doxa du jeu pathologie, petites associations..+2,3 parlementaires influencés par le lobby de cette doxa et de ces associations, relayé complaisamment par les médias*) qui avait décidé de manière totalement arbitraire - l'imagination étant au pouvoir !! - *que ce jeu, se nommant RAPIDO, était forcément « rapide »..... donc « addictif »!* Résultat de cette politique des jeux sanitaire et bureaucratique : -25 % de mises sur AMIGO l'année dernière. Certains , notamment au sein de l'ANJ, cherchent visiblement à *faire mourir RAPIDO une deuxième fois* en s'en prenant à AMIGO. Pas impossible que les détracteurs de ce jeu s'en prennent un jour à son nom trop sympathique - *Amigo, ami en espagnol* - lui reprochant de vouloir faire « *ami, ami* » avec le joueur.

- **La trésorerie de la FDJ baisse de 30,7 %** = En ce qui concerne les résultats financiers de la FDJ, là aussi s'ils sont « solides » : le résultat opérationnel progresse de 15,9%, le résultat net de 38,1% pour atteindre 425 Millions d'€. Mais le taux de marge EBITDA s'établit à 25,1% en progression de seulement 1,1 point. Par ailleurs affectée par les opérations de croissance externe, la trésorerie du Groupe (670Millions d'euros) baisse fortement (- 30,7%) alors que l'opérateur n'a pas encore sorti le très gros chèque de 2,6 milliards lui permettant d'acquérir le suédois KINDRED, maison mère d'UNIBET (39)

- **Budget publicitaire en baisse en 2023 pour se mettre en conformité face aux exigences de l'ANJ : les conséquences sur le moyen long terme risquent d'être très importantes pour la FDJ** : Dernier point et non des moindres pour l'avenir de la FDJ, sa croissance future, la conquête de nouveaux clients, le lancement de nouveaux jeux ou d'opérations spéciales... : *la publicité, le marketing, les offres promotionnelles*. Et là aussi nous retrouvons la politique néo prohibitionniste de l'ANJ. En 2023, sous la contrainte d'une ANJ omnipotente, l'opérateur a revu ses budgets promotionnels à la baisse afin de se mettre en conformité avec une décision du régulateur : [Décision 2022-056_Stratégie_Promotionnelle_2022_LFDJ-monopole.docx \(anj.fr\)](#) Les dépenses marketing et communication, incluant la publicité et la conception des offres se sont établies à

456M€. Cela ne présage rien de bon pour l'avenir ?. La publicité étant quand même peu ou prou dans ce domaine comme dans d'autres, *le nerf de la guerre commerciale*. Sur le marché des jeux, marketing, publicité (télé, radio, presse, panneaux d'affichage) s'avèrent important pour lutter contre l'attrition (le « *churn* » : contraction de « *change and turn* » qui désigne la perte de clients) capter les joueurs occasionnels, les joueurs d'instinct, les nouveaux joueurs ; populations plus volatiles que les *joueurs réguliers*, fidèles, souvent abonnés (au sens strict) à tel ou tel jeu. En obligeant la FDJ à restreindre budgets promotionnels et campagnes publicitaires, l'ANJ remet en question toute la dynamique de ce système bien huilé, qui caractérise la liberté de commercer et le dynamisme commercial dans les économies libérales. C'est du jamais vu et personne ne sait, qu'elles seront les conséquences de cette censure néo prohibitionniste qui ne veut pas dire son nom.

Tuer la poule aux œufs d'or

L'ANJ : régulateur ou fossoyeur ? =

Stéphane Pallez interrogé par Hedwige Chevrillon, sur BFM :

..... « nous avons par ailleurs un régulateur l'ANJ...je prends un exemple très concret AMIGO, l'ANJ nous a demandé de changer AMIGO.... on a perdu 25 % de mises sur AMIGO en 2023 »

- C'est sans doute pour toutes ces raisons que Stéphane PALLEZ tout en faisant bonne figure, est restée très prudente au micro d'Hedwige CHEVRILLON sur BFM le 19 février, pour commenter les résultats 2023 de la FDJ. On a même senti parfois un certain flottement de la PDG, quand la célèbre journaliste de Good Evening Business - *comme à son habitude espiègle, pugnace, très pro malgré le jeu de « l'entre soi parisien »* - a abordé très brièvement les questions qui fâchent : *tribune des casinotiers pour dénoncer la FDJ, son monopole malgré la privatisation, jeu des mineurs, identification des joueurs , contrôle d'identité que l'ANJ veut imposer à la FDJ*Mais cela a permis Stéphane PALLEZ de préciser - pour se défendre des accusations des casinos - qu'il y avait un régulateur et que l'ANJ était bien directement responsable de la baisse de -25 % du Rapido en 2023 ! Extraits =

- « Hedwige Chevrillon.(HC) de très bons résultats pour la FDJ en 2023

- Stéphane Pallez (SP): si on regarde nos résultats 2023 nous sommes dans une croissance plus modérée que par le passé. Hor accroissement de notre périmètre (z turf, paiements et services...) on est sur 2,8 % de croissance, nous étions à 5% avant le covid. La croissance de 6,5% en 2023 tient compte de nos acquisitions. Sur le cœur de notre activité, nous avons eu une activité plus modérée que celle espérée en début d'année sur la loterie, c'est lié au fait qu'on a eu moins de

jackpots très élevés sur euro millions, donc moins de clients, moins de CA (...)

- HC : Tous les casinos ont signé une tribune contre la FDJ au vitriol, ils parlent d'abus de concurrence, que répondez-vous ?...

- SP : je réponds que j'applique la loi, toute la loi, rien que la loi, dans le cadre de la loi Pacte 2019(flottement).... nous avons par ailleurs un régulateur l'ANJ...je prends un exemple très concret AMIGO, l'ANJ nous a demandé de changer AMIGO, on a perdu 25 % de mises sur AMIGO

- HC : Les casinos parlent de distorsion majeure de concurrence

- SP :....(flottement).... je ne vois pas de quoi il s'agit....

- HC : facilité pour la FDJ de présenter de nouveaux jeux, pas de pièce d'identité dans les points de vente FDJ à la différence des casinos

- SP : nous appliquons la loi.....la loi effectivement.....(flottement).... nous appliquons la loi et toute la loi. Les points de vente FDJ ne sont pas des casinos, des endroits dédiés au jeu, donc dans les bar tabac vous ne montrez pas votre carte d'identité, par contre nous contrôlons l'interdiction faite aux mineurs et nous allons être de plus en plus sévère sur ce sujet, nous avons commencé à le faire, on forme nos détaillants, on les contrôle, on les sanctionne financièrement

- HC : combien de déclaration Tracfin en 2023 ?

- SP :(flottement).....j'ai pas les chiffres en tête... mais on en a fait beaucoup,(flottement).....on est un très bon élève de Tracfin (...) » (40)

En ce qui concerne les autres opérateurs : la consultation dans le détail du volumineux rapport produit par l'ANJ dévoile également de nombreux signaux négatifs et/ou ambivalents .

- **Le PMU** progresse certes en 2023 mais très faiblement (+1%) et retrouve simplement son niveau de 2019, dernière année de référence avant la crise sanitaire. On observe même que pour un montant identique de mises pour ces deux années (6, 841Milliards €) le PBJ 2023 des paris hippiques est inférieur à celui de 2019
- **L'activité des 204 casinos** en 2023, connaît-elle une croissance plus importante (PBJ à 2,7 milliards € +8,1% dont plus de 80 % proviennent des machines à sous) 73,8% des établissements de jeu ont retrouvé un PBJ supérieur à celui de 2019 mais toutes les exploitations ne sont pas concernées et 20 casinos ont vu leur PBJ reculer d'au moins 10% entre 2019 et 2023 . Notons également une légère baisse du *PBJ moyen par entrée* entre 2022 et 2023 (de 87,9€ à 86,9€) malgré une forte hausse de la fréquentation (+ 9,4 % à 31 millions d'entrées) qui reste cependant en deçà de son niveau pré covid (33 millions d'entrées)
- **Les 7 clubs de jeux (ex cercles)** connaissent une hausse de +10,9% mais pour un faible montant, passant de 107 Millions € en 2022 à 119M€ en 2023 et malgré une forte hausse de la fréquentation

(+17,8%) L'activité de ces clubs *parisiens* n'est donc pas très représentative de l'état du jeu en France

- **En global le marché des jeux en ligne** (2,3Milliards d'euros) progresse (+7,2%) et retrouve en 2023 les niveaux de croissance observés depuis 2017. Mais dans le même temps contrairement, nous observons une diminution des comptes joueurs actifs (CJA*) (-2,2%) et une baisse plus appuyée des joueurs uniques* (-5,3%) ce qui dévoilerait une intensification des pratiques des joueurs. (panier moyen 572,8€ en 2022, de 648,8€ en 2023, +13,3%.)
- **Joueur unique : individu possédant un ou plusieurs comptes joueurs. Comptes joueurs actifs (CJA) : un compte est considéré comme actif si le joueur a effectué au moins une action de jeu au cours des 12 derniers mois. Attention statistique : cela nous a toujours étonné , l'arjel faisait déjà de même et l'anj poursuit cette erreur : peut-on considérer sereinement qu'une personne qui a joué «au moins une fois dans les 12 mois qui précèdent » comme un joueur actif et même comme un joueur tout court, certainement non !*
- En 2023, (nonobstant la remarque épistémologique que nous venons de faire ci-dessus) le marché en ligne est composé de 5 millions de comptes joueurs actif pour 3,5 millions de joueurs uniques . En réalité contrairement à ce que dit l'ANJ le *taux de pénétration des paris en ligne* dans la population française (voir ci-dessous) reste relativement faible même chez les jeunes adultes (83% des 18 -24 ans et 85 % des 25-34 ans ne jouent pas aux jeux d'agent sur internet) et diminue fortement à partir de 35 ans (8,7% de de joueurs en ligne chez les 35-44 ans) pour être insignifiant à partir de 45 ans (moins de 5 %) et rarissime chez les 65 ans et plus (0,9%)

Taux de pénétration des jeux en ligne(poker, paris , hippiques et sportifs) en 2023 dans la population française, (rapport de l'anj , page 20)

- 16,8% des 18-24 ans
- 14,7% des 25-34 ans
- 8,7% chez les 35- 44 ans
- 4,9% chez les 45-54 ans
- 2,5% chez les 55-64 ans
- 0,9% chez les 65 ans et plus. `

L'ensemble des joueurs uniques représente 3,6 millions de personnes, dont près de la moitié joue exclusivement aux paris sportifs (48% des joueurs totaux) et près du tiers joue à la fois aux paris sportifs et au poker (29% des joueurs totaux). Le pari sportif montre sa prégnance sur le secteur des jeux en ligne : 3,1 millions de joueurs, plus du

double que de joueurs du poker (1,5 million) et du quintuple de turfistes (0,6 millions).

- *Profil des joueurs en ligne en 2023 rapport de l'anj , page 23, 24)*

parieurs sportifs

Age : 18-34 ans

Genre : Hommes : 85%, femmes 15%

Nombre de joueurs uniques (k) 3 066

Nombre de comptes joueurs actifs (CJA) (en k) 4 284

Nombre moyen de comptes par joueurs 1,4
Mise annuelle moyenne par CJA : 1 982 euros

PBJ par CJA : 345 euros

turfistes

Age moyen : 47 ans

Genre : Hommes : 80%, femmes 20 %

Nombre de joueurs uniques (k) 562

Nombre de comptes joueurs actifs (CJA) CJA (en k) 653

Nombre moyen de comptes par joueurs :1,2
Mise annuelle moyenne par CJA : 2317 euros

PBJ par CJA : 539 euros

joueurs de poker

Age moyen : 33 ans

Genre : Hommes : 87%, femmes 13 %

Nombre de joueurs uniques (k) 1457

Nombre de comptes joueurs actifs (CJA) CJA (en k) 1899

Nombre moyen de comptes par joueurs :1,3

PBJ par CJA : 265 euros

Marché ludique mondial : 563 milliards de \$ en 2023 (517 milliards d'euros) :

un marché ou notre pays pointe bonne dernière dans le Top 10

Le rapport de l'ANJ se termine par une présentation du marché mondial des jeux (d'après une étude du cabinet *H2 Gambling Capital*) (41) dont nous avons déjà parlé dans d'autres articles : en progression de 13,1% par rapport à 2022. Quelques tendances et évolutions de cette planète ludique du gambling et du e gambling :

- Alors que les canaux digitaux ne représentaient que 14,4% du PBJ mondial en 2019, ils ont progressé à 25 % en 2021. Cette évolution semble se stabiliser en 2023 à 24,8 %
- A contrario symétriquement les jeux d'argent mondiaux générés par le canal physique en dur diminue (ils représentaient 85,6% du PBJ en 2019) mais restent largement majoritaires (75 ,2 % du PBJ en 2023)
- Parmi les 10 pays leader qui concentrent 70% du PBJ mondial des jeux d'argent, la France - 8° en 2022 - pointe désormais bonne dernière dans le top ten 2023. Pas certain que notre pays remonte dans ce classement, quand toutes les actions liberticides et néo prohibitionnistes mise en œuvre par l'ANJ commenceront à monter en puissance et/ou à se concrétiser

<i>pays</i>	<i>rang</i>	<i>PBJ 2023 en milliards d'euros</i>	<i>% du PBJ</i>
États-Unis	1	144,7	29,3
Japon	2	36	7,3

Chine	3	35,2	7,1
Italie	4	21,7	4,4
Australie	5	21,6	4,4
Macao	6	20,7	4,2
Royaume-Uni	7	18,6	3,8
Canada	8	15	3,0
Allemagne	9	14,9	3,0
France	10	13,5	2,7

Conclusion :

Certes « jusque-là tout va bien » pour le marché des jeux de hasard & d'argent mais jusqu'à quand ?

L'ANJ et sa présidente tiennent en permanence un discours négatif, pessimiste, alarmant, angoissant sur le gambling. Elle déclenche un cercle vicieux, une fuite en avant dans l'autoritarisme, sous forme de décisions, de diktats, d'injonctions, de menaces, de sanctions en direction des opérateurs ; d'abdomestations, de leçons de morale et d'hygiène en direction des joueurs ; d'approximations inquiétantes sur le modèle économique des opérateurs (voir son interview sur France Inter Radio France 30 avril 2024, le journal 13/14)

. Vincent CHAMPAIN , Président de l'observatoire du long terme rappelle à bon escient dans un « point de vue » publié dans les Échos que « *ressasser ses angoisses n' jamais permis de les dissiper* » (42) que les avancées positives sont nombreuses dans la plupart des défis contemporains et que « *nous devons regarder les statistiques avec le recul nécessaire (..) trouver les*

moyens de trouver des solutions adaptées, sans être otage de ceux qui amplifient nos doutes pour nous diviser ». (43)

Une belle leçon d'optimisme *qui* devrait être reçue 5/5 par la Présidente de l'ANJ qui - *sans doute mal conseillée par les addictologues ou qui laisse parler son opinion personnelle* « contre » les jeux d'argent - s'est lancée :

*dans « une quadrature » par définition improbable du « cercle » ludique ;

**dans une croisade né prohibitionniste sans fin, qui ne peut que mener au déclin de l'économie des jeux ;

***dans un *gambling bashing* permanent qui cherche à tuer *cette part de rêve ludique* nécessaire, qui existe depuis des lustres et qui permet parfois aux Français de changer de vie, d'améliorer l'ordinaire (tout le monde ne touche pas mensuellement le salaire - que certains trouveront confortable d'autres scandaleux- du gouverneur de la Banque de France ou celui de la patronne de l'ANJ !)

Certes, comme nous l'avons noté dans le titre de cette contribution : « *jusque-là tout va bien ?* » mais en y ajoutant - de manière qui peut paraître anachronique mais pour nous cela fait sens - un point d'interrogation. *Jusque-là tout va bien mais jusqu'à quand ? Jusque que la tout va bien mais des premiers signes apparaissent indiquant que tout ne va peut-être pas aussi bien que ça en matière de jeux.* Toutes les mesures liberticides (prises par l'ANJ ne sont pas et ne seront pas, sans effet sur le monde du jeu et le comportement des joueurs. Certes impossible de jouer les cassandres ou les haruspices modernes quand on respecte la loi d'airain du principe épistémologique de précaution en matière de recherche : « *je prévois donc je me trompe* » Constatons néanmoins que la croissance du gambling français en 2023 (+3,5%) apparaît modeste et se situe - comme le note elle-même l'ANJ - « *en deçà de la croissance du marché européen (+5,5%)* » (.44) Et contrairement à ce que dit Madame FALQUE PIERROTIN cette faible croissance est certainement déjà le fruit de l'activité de l'ANJ. Toutes les actions entreprises par le régulateur ces dernières mois et ces dernières années visent une seule chose : *que les français jouent moins d'argent, moins souvent...* Tout est fait par le régulateur, pour restreindre l'économie des jeux de hasard, *désintensifier les pratiques ludiques* et cela va très loin. Le régulateur s'en prend à la publicité, aux promotions des opérateurs, mais également - *telle une police des familles* - aux fondamentaux de la sociologie des jeux : (transmission ludique intergénérationnelle, socialisation ludique primaire) aux fondamentaux de l'histoire philanthropique, culturel du gambling. Il finance de nombreux sondages pour modeler l'opinion, faire l'opinion, auto justifier sa politique. Ce qui est pour le moins condamnable.

Une réalité dont ne parle jamais Isabelle FALQUE-PIERROTIN : en matière de jeux d'argent, les français loin d'être des flambeurs invétérés

Cela se confirme quand on regarde le marché mondial des jeux , estimé à 563 milliards de \$ en 2023 (517 milliards d'euros) (45) Que pèse la France dans cet énorme pactole ? 12,3 milliards seulement. Et dire que la présidente de l'ANJ veut, *avec sa petite baguette magique*, désintensifier les pratiques ludiques des français mais sans dire comment elle ferait. En attendant elle demande aux opérateurs, en les menaçants de sanctions, de « *diminuer drastiquement la part de joueurs excessifs* » en 2024, notamment en matière de paris sportifs pendant les JO et l'euro de foot. *Une politique de la tête à l'envers* qui ne peut que profiter aux paris en ligne du marché illégal « *dont les chiffres sont déjà préoccupants* »(46) selon une étude PwC financée par..... l'ANJ, dévoilant une nouvelle fois les antinomies du régulateur. Il est contre la légalisation des casinos et des machines à sous en ligne mais condamne l'offre illégale sur internet qui « *présente des risques majeures en matière de santé publique et d'addiction* » (..) « *la part de joueurs ayant des pratiques de jeu problématique étant trois fois plus importante parmi les consommateurs d'offres illégales (66%) que parmi ceux d'offres légales (22%)* (47)

Cette comparaison dévoile une réalité dont ne parle jamais Isabelle FALQUE-PIERROTIN : *en matière de jeux, les français loin d'être des flambeurs invétérés, ils sont très raisonnables*. Les principaux pays européens devançant la France. L'Italie : 20,8 milliards, le Royaume Uni : 16 milliards, l'Allemagne : 14,8 milliards. Seuls les espagnols en apparence jouent moins, malgré le succès de la loterie de Noël fête populaire, fait social et culturel ancestral. En tête du classement les États unis - *le pays de Las Vegas* - avec 135 milliards d'euros, suivis du Japon (35,3 milliards) de la Chine (26,5 milliards)

Beaucoup d'observateurs, d'opérateurs considèrent que *l'avenir du gambling se trouve dans le e gambling*, les jeux dématérialisés sur internet. Selon l'association européenne du jeu des paris) (EGBA) ils pesaient 25,7 milliards en 2010, 38 en 2022 et devraient représenter 55 milliards en 2027. Mais la France risque la aussi de ne pas profiter de cette évolution à cause de l'ANJ. La montée en puissance des jeux en ligne dans les années à venir sera porter par la loterie, les paris sportifs, les casinos et machines à sous sur internet. Et comme nous l'avons déjà signalé ils sont interdits en France, l'ANJ est contre leur légalisation. Par ailleurs le régulateur multiplie campagnes néo prohibitionnistes et censures contre les paris sportifs en ligne.

Notes :

1. « *L'exposition des jeunes à la pornographie augmente de manière exponentielle* » (les échos du 29 mai 2024, page 20 : Ingrid FEUERSTEIN : « *internet : le royaume uni veut devenir l'endroit le plus sûr pour les enfants* »)

2. Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN : » VOS PAPIERS !! : *la bombe liberticide du gendarme des jeux = Identification des millions de joueurs de la FDJ et des turfistes du PMU : une bombe liberticide du gendarme des jeux - l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) - dirigée par Isabelle FALQUE PIERROTIN.* » (avril 2024, 38 pages, 58 notes, 7 annexes,

publié sur les casinos.org 18 avril 2024, casino-legal-france.fr :
25 avril 2024) synthèse en annexe 1

3. « Bilan 2023 du marché des jeux d'argent : une dynamique qui se confirme » (chapeau anj actualité , à la une du site de l'anj , 22/4/2024) = « En 2023, le chiffre d'affaires (produit brut des jeux) atteint 13,4Md€, soit une augmentation de 3,5% par rapport à 2022. Tous les segments du marché ont enregistré une croissance de leur PBJ. Après une stabilisation en 2022, les jeux en ligne progressent à nouveau. En 2024, les opérateurs devront être particulièrement attentifs à la pratique de jeu des parieurs afin que le mouvement d'intensification observé ne s'accélère pas au gré d'un calendrier sportif particulièrement riche. »

4. synthèse : « Bilan 2023 du marché des jeux d'argent : une dynamique qui se confirme » (anj, 19.04.2024, 5 pages)

5. « ANALYSE ANNUELLE DU MARCHÉ DES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD EN FRANCE 2023 : une dynamique qui se confirme pour le marché des jeux d'argent avec l'ensemble des segments en croissance » (48 pages, anj, avril 2024)

6. « De profundis : CHARLES COPPOLANI. Au moment où nous terminons cet article, nous apprenons le décès de Charles COPPOLANI, 2° et dernier président de l' Autorité de Régulation des Jeux En Ligne (ARJEL) de 2014 à 2020, qui avait succédé à Jean François VILOTTE. C. COPPOLANI a été aussi Président de l'observatoire des jeux (ODJ) que nous avons créé avec Marc VALLEUR & Christian BUCHER, psychiatres. Avant de travailler à l'ARJEL Charles COPPOLANI, était chef du service de contrôle économique et financier à Bercy depuis 2006. Nous adressons nos condoléances à sa famille et à ses proches. Sociologue, chargé d'étude salarié à l'ARJEL rue Leblanc Paris XV° de 2011 à 2015, nous avons eu un différend (professionnel, scientifique, politique...) avec lui Mais nous n'oublions pas que Monsieur COPPOLANI a, dans le même temps, fait preuve d'une grande empathie, reportant notre licenciement de plusieurs mois, pour tenir compte du fait nous avons été frappés en 2013, par la mort prématurée de notre fils Jacques » (extrait de notre article : VOS PAPIERS !! : la bombe liberticide du gendarme des jeux = Identification des millions de joueurs de la FDJ et des turfistes du PMU : (avril 2024, 38 pages, page 1)

7. « Examen des plans d'actions Prévention du jeu excessif et du jeu des mineurs : un objectif de réduction de la part des joueurs excessifs qui doit se poursuivre pour tous les opérateurs de jeux d'argent »(anj , 9/4/2024)

8. « Examen des plans d'actions en matière de lutte contre la fraude et le blanchiment de capitaux des opérateurs de jeux d'argent : de nouveaux progrès observés anj » , 9/4/2024)

9. « L'ANJ publie son plan stratégique 2024/2026 qui vise une diminution drastique de la part des joueurs excessifs »(anj , 25/1/2024)

10. Ibid : « Bilan 2023 du marché des jeux d'argent : une dynamique qui se confirme (chapeau anj actualité à la une du site de l'anj , 22/4/2024.)

11. Intégralité du commentaire de la patronne de l'ANJ qui apparaît à la fin de la synthèse : « *Pour Isabelle FALQUE-PIERROTIN, Présidente de l'ANJ : « Cette bonne santé du marché démontre qu'une régulation exigeante n'est pas un frein au développement. Cette croissance rend d'autant plus pertinent l'objectif de diminution du nombre de joueurs excessifs que l'ANJ a placé au centre de son action pour les années à venir. Dans un contexte 2024 marqué par la tenue de deux événements sportifs majeurs (l'Euro 2024 de football et les Jeux Olympiques de Paris), l'ANJ a rappelé aux opérateurs, qu'en raison du risque d'intensification des pratiques de jeu, ils devront exercer une vigilance accrue à l'égard de la prévention du jeu des mineurs et des comportements de jeu, tout particulièrement des personnes vulnérables (notamment les 18-24 ans). »* (ibid. synthèse : Bilan 2023 du marché des jeux d'argent : une dynamique qui se confirme (anj, 19.04.2024, 3 pages) page 3

12. « *Les bureaux de tabac, nouveau terrain d'affrontement dans la banque : dix ans après le lancement de Nickel (...) la française des jeux a récemment sorti une offre comparable* » (Les échos, Édouard LEDERER ,29 mai 2024 , page 26)

13. Littéralement : » *faire son propre éloge est sordide* » Sentence latine : qui a la même signification que le proverbe : « *qui se loue s'emboue* » ; adage qui se moque des personnes qui s'enorgueillissent de faire leur propre éloge « Renzo TOSI , dictionnaire des sentences latines et grecques, édition Jérôme MILLION, 2010, 1789 pages , page 1098 , sentence n° 1496

14. ibid. synthèse : Bilan 2023 du marché des jeux d'argent : une dynamique qui se confirme (anj, 19.04.2024, 3 pages) page 2 : Un marché des jeux en ligne en progression après une année de stabilisation »

15. Ibid : « *Pour Isabelle FALQUE-PIERROTIN, Présidente de l'ANJ : « Cette bonne santé du marché ... (..)(synthèse : « Bilan 2023 du marché des jeux d'argent : une dynamique qui se confirme* » (anj, 19.04.2024, 3 pages, page 3)

16. littéralement ; *la rouille ronge le fer* », sentence latine qui rappelle que même ce qui apparaît indestructible finit par disparaître (Renzo TOSI , dictionnaire des sentences latines et grecques, édition Jérôme MILLION, 2010, 1789 pages , page 946 , sentence n° 1272)

17. JP Martignoni : « *200 nouveaux millionnaires en 2023 grâce à la Française des jeux , une Politique Des Jeux ambitieuse pour la France en 2024 grâce au Parlement ! : L'État cherche de l'argent ...ça tombe bien les français aussi ! Bercy souhaite mettre de l'argent dans sa bouquette sans augmenter l'impôt et sans en créer de nouveaux ; le joueur accepte de payer l'impôt ludique de manière volontaire !! Alors qu'est-ce qu'on attend pour être heureux !!!? » (Février 2024, pages , 65 notes,17 annexes, publié sur les casinos.org 4/2/2024 , casino-legal-france.fr : 5/2/ 2024)*

18. « Bitcoins les anciens contre les modernes » Nessim AIT KACIMI, les échos 21 mai 2024, page 9

19. Ibid : « Bitcoins les anciens contre les modernes » Nessim AIT KACIMI, les échos 21 mai 2024, page 9

20. « un français sur dix détient des cryptomonnaies » (thomas PONTIROLI , les échos 20/4/2024 , page 29)

21. *littéralement* : « le parfum du gain est délicieux quelle que soit son origine » adage de JUVENAL faisant allusion à une anecdote célèbre rapportée par SUETONE : lorsque TITUS reprocha à son père VESPASIEN d'avoir créé un impôt sur l'urine, qu'on utilisait à cette époque pour enlever les taches de graisse sur les vêtements l'empereur lui fit sentir une pièce de monnaie qui provenait de l'argent récolté sur cette taxe et li demanda s'il trouvait qu'elle avait une odeur particulière « !, on utilise encore aujourd'hui une formule célèbre qui provient de la même anecdote : « l'argent n'a pas d'odeur » ; l'argent ne pue pas (non olet) Renzo TOSI , dictionnaire des sentences latines et grecques, édition Jérôme MILLION, 2010, 1789 pages , page 1300 , sentence n° 1779

22. *Face à l'inflation, le paradoxe de l'épargne* (Denis FERRAND, DG de REXECODE, les échos 6 mai 2024, page 11)

23. Ibid « un français sur dix détient des cryptomonnaies » (thomas PONTIROLI , les échos 20/4/2024 , page 29)

24. LDDS : livret développement durable et solidaire, ouvert à tous, dépôt maximum 12 000 euros ; Livret A , ouvert à tous, dépôt maximum 22950 euros. Un français qui aurait fait le plein de ces deux livrets (34950 euros), en laissant « *dormir son argent* » (sic) pendant 12 mois en 2024, récoltera 1048,50 euros d'intérêts en janvier 2025 et se retrouvera avec un capital de 35 998,5 euros

25. « le livret A n'a jamais autant rapporté aux français » (les échos 24/1/2024, page 1, 26

26. « Livret A : retour à une collecte plus traditionnelle » (romain GUEUGNEAU , les échos 24/4/2024. , page 17)

27. « *La Cour des comptes estime qu'il va falloir économiser 50 milliards d'euros d'ici 2027, les collectivités ne seront pas épargnées* » (Maire Info : Le quotidien d'information des élus locaux, 13 mars 2024)

28. L'emprunt Balladur remboursé en 1997 (les échos 20 sept 1996)

29. Question écrite n°05062 - 8^e législature Question de M. MASSERET Jean-Pierre (Moselle - SOC) publiée le JO Sénat du 12/03/1987 - page 352M. Jean-Pierre Masseret rappelle à M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, qu'en 1973 le Gouvernement a lancé un emprunt à 7 p. 100, indexé sur le cours de l'or, dénommé depuis emprunt Giscard. Cet emprunt, qui a rapporté à l'État 6,5 millions de francs, s'est révélé être une excellente opération pour les souscripteurs. Les classes d'indexation ont déjà coûté à l'État,

pour les seuls intérêts avant tout remboursement du capital, près de 35 milliards de francs. En 1988, le pays devra honorer, en une seule fois, une échéance de 50 milliards, soit 24 p. 100 de la totalité de l'impôt sur le revenu payé par les Français en 1987. Comment le Gouvernement compte-t-il faire pour ne pas mettre en péril l'équilibre des finances publiques

30. « *Le passé tumultueux des grands emprunts* » François de MONICAULT (historia 1/I/2010)

31. Bruno GONZALEZ : « *Un grand emprunt d'État pour capter l'épargne des français* » (Vera cash , 25/IO/2023)

32. JP Martignoni : « 200 nouveaux millionnaires en 2023 grâce à la Française des jeux , une Politique Des Jeux ambitieuse pour la France en 2024 grâce au Parlement ! : *L'État cherche de l'argent ...ça tombe bien les français aussi ! Bercy souhaite mettre de l'argent dans sa bouquette sans augmenter l'impôt et sans en créer de nouveaux ; le joueur accepte de payer l'impôt ludique de manière volontaire !! Alors qu'est-ce qu'on attend pour être heureux !!!?* » (Février 2024, pages , 65 notes,17 annexes, publié sur les casinos.org 4/2/2024 , casino-legal-france.fr : 5/2/ 2024)

33. « en vue : Stéphane PALLEZ « (les échos, 29/4/2024, page 38)

34. Ibidem : « en vue : Stéphane PALLEZ « (les échos, 29/4/2024, page 38)

35. (le figaro 25/4/2024)

36. les échos investir, Delphine Tillaux, 26/4/2024)

37. Var matin 06/02/2024)

38. Littéralement : « le cou tordu ». Sentence latine qualifiant une action accomplie par la force, contre le gré de quelqu'un (Renzo TOSI , dictionnaire des sentences latines et grecques, édition Jérôme MILLION, 2010, 1789 pages , page 939 , sentence n° 1264)

39. La FDJ sous le point d'avaler la maison mère d' UNIBET pour 2,6 milliards d'euros », Yann DUVERT, Hayat GAZZANE les échos 23 /1/2024, page 19

40. Stéphane Pallez (Française des jeux) : FDJ lance une OPA sur Kindred : Stéphane Pallez, pdg de la Française des jeux, est revenue sur les résultats de la FDJ en 2023 et le lancement d'une OPA sur Kindred (La grande interview, Good Evening Business, Hedwige Chevrillon, BFM, 19/2/ 2024)

41. Florian MAUSSION : « un marché mondial à plus de 500 milliards » (les échos 23 janvier 2024 , page 19)

42. Vincent CHAMPAIN : « soyons optimistes pour l'optimisme « (les échos , point de vue , 11 janvier 2014, page 9)

43. Ibid : Vincent CHAMPAIN : « soyons optimistes pour l'optimisme « (les échos , point de vue , 11 janvier 2014, page 9)

44. ibid synthèse : Bilan 2023 du marché des jeux d'argent : une dynamique qui se confirme (anj, 19.04.2024, 3 pages) page 1

45. « Un marché mondial à plus de 500 milliards » (Florian MAUSSION , les échos entreprises , 23 janvier 2024 page I9) tous les chiffres cités dans cette partie sont extraits de l'article des Échos

46. Yann DUVERT , jeux d'argent : les chiffres préoccupants du marché illégal (les échos 4/12/2023 page I7)

47. ibid = Yann DUVERT , jeux d'argent : les chiffres préoccupants du marché illégal (les échos 4/12/2023 page I7)

Annexes =

- Annexe 1 : résumé de notre article : Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN VOS PAPIERS !! : la bombe liberticide du gendarme des jeux = Identification des millions de joueurs de la FDJ et des turfistes du PMU : une bombe liberticide du gendarme des jeux - l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) - dirigée par Isabelle FALQUE PIERROTIN. (avril 2024, 38 pages, 58 notes, 7 annexes

- Annexe2 : Le PMU a repassé la barre des 10 milliards d'euros d'enjeux en 2023 : Le PMU, fort d'un nombre record de 14.000 points de vente en France, a annoncé mardi avoir engrangé un peu plus de 10 milliards d'euros d'enjeux l'an dernier, seuil que l'opérateur de paris hippiques n'avait plus franchi depuis 2013.(Var matin 06/02/2024)

- Annexe 3 : ANNEXE 2 : RICHARD VIEL ANALYSE LES CHIFFRES 2023 DU PMU (Le trotteur français : 05/02/2024)

- Annexe 4 : La PDG de la Française des jeux (FDJ), Stéphane Pallez, reconduite pour quatre ans (le figaro 25/4/2024)

- Annexe 5 : Stéphane Pallez reconduite à la tête de la Française des Jeux(les échos , 25/4/2024, Éric PIERMONT/AFP)

- Annexe 6 : AG FDJ : « 2024 sera une nouvelle étape avec l'OPA annoncée sur Kindred »(les échos investir, Delphine Tillaux, 26/4)

Annexe 1 : résumé de notre article : Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN VOS PAPIERS !! : la bombe liberticide du gendarme des jeux = Identification des millions de joueurs de la FDJ et des turfistes du PMU : une bombe liberticide du gendarme des jeux - l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) - dirigée par Isabelle FALQUE PIERROTIN. (avril 2024, 38 pages, 58 notes, 7 annexes

La Présidente de l'ANJ, sous la domination de la doxa du jeu pathologie maladie et sous l'emprise d'associations familiales moralistes anti jeu, vient de (re)lancer l'idée totale d'identifier, de pister, de surveiller - pour les protéger : l'enfer est toujours pavé de bonnes intentions - tous les joueurs de la Française des jeux et du Pari Mutuel Urbain. Alors, fin de l'anonymat

pour les millions de français qui jouent au PMU et à la FDJ au mépris des libertés individuelles ? Qu'en pense la CNIL dont - ironie de l'histoire des grands serviteurs de l'État - Isabelle FALQUE PIERROTIN a longtemps été la présidente ? «Ce n'est pas une question simple » reconnaît cependant la patronne de l'ANJ sur les ondes de Radio Classique. Difficile de prévoir si cette mesure liberticide concernant plus de 30 millions de personnes aboutira. En 2017, le gouvernement avait demandé à l'opérateur de loteries de stopper son système d'identification..... après l'avoir incitée à le mettre en place (confer : Denis COSNARD, Jeux : l'État schizophrène entre en piste », « L'État schizophrène a encore frappé ! Après avoir poussé depuis deux ans la FDJ à mettre en place un système d'identification de ses clients, le gouvernement a brusquement contraint l'entreprise, mercredi 29 mars 2017, à stopper l'expérience qu'elle venait de lancer en ce sens », Le Monde 30/3/2017). L'État « croupier », certains parlementaires pouvant estimer que la Présidente de l'ANJ (sous l'influence d'associations, d'addictologues...) va trop loin dans sa politique des jeux sanitaire ; profite trop de l'indépendance de l'AAI qu'elle dirige sans se soucier des conséquences sur l'économie ludique, les recettes de Bercy Nonobstant le mécontentement populaire sourdre qu'une telle mesure bureaucratique pourrait engendrer au moment même où le gouvernement - de Bruno LEMAIRE à Gabriel ATTAL - affiche une volonté de « simplifier » et « débureaucratiser » la vie des français et des entreprises (*)

En attendant que cette simplification concerne la sphère ludique, les deux grands opérateurs ludiques nationaux ont dû soucis à se faire. Le PMU sait que cette mesure d'identification impactera son volume d'affaire, les turfistes étant habitués à la culture du cash. Mais également la FDJ. Si Stéphane PALLEZ s'internationalise à marche forcée en prenant des risques - son OPA sur Kindred constitue la plus grosse acquisition de son histoire : 2,6 milliards d'euros - c'est pour capter une part plus importante du marché mondial des jeux - 500 milliards d'euros - ou la France (12,3 milliards) pointe loin derrière : Les États Unis (135 milliards) Le Japon (35,3 milliards), la Chine(26,3 milliards), L'Italie (20,8 milliards) Le Royaume unie(16), l'Allemagne (14,8 milliards) Mais si la patronne de la FDJ met les bouchées doubles à l'international, c'est aussi sans doute parce qu'elle constate depuis de nombreux mois que les nuages s'amoncellent sur le marché des jeux national à cause de l'ANJ et de la doxa du jeu pathologie maladie. Interrogée par Evelyne CHEVRIGNON sur BFM business pour présenter « les bons résultats 2023 de la FDJ » Stéphane PALLEZ n'a pas caché que l'augmentation du CA « est moindre à périmètre constant » « n'est pas si importante que ça ». Plus grave, la PDG a annoncé - et cela est la conséquence directe des « décisions » de l'ANJ : une nouvelle baisse d'AMIGO de -25% en 2023, une diminution du nombre de joueurs tombé à 23 millions...

L'identification des joueurs n'est pas une idée d'Isabelle FALQUE PIERROTIN qui n'a fait que reprendre une proposition très controversée de la Cour des comptes en 2016(**)et de deux parlementaires en 2017 (***) Cette question sensible de la perte de l'anonymat pour tous les joueurs qui fréquentent le vaste réseau en dur du PMU et de la FDJ, a donc déjà fait couler beaucoup d'encre. Preuve que « cette recommandation des sages de la

rue Cambon» n'est peut-être pas aussi « sage » que ça et apparaît au contraire comme une mesure lourde, disproportionnée. Le fait qu'en 7 ans rien n'ait bougé confirme le côté liberticide et impopulaire de cette mesure. Selon un sondage du magazine Capital 74% des français considèrent cette identification comme « une mesure de plus de surveillance des citoyens » (« Loto, PMU, Kéno... êtes-vous prêt à montrer vos papiers pour jouer ? Capital, 9/2/2017) Cela souligne également l'urgence à démocratiser le champ ludique pour ne pas qu'une nouvelle fois la politique des jeux se fassent dans le dos des joueurs et sur leur dos ! Pour cette raison il nous a donc paru intéressant de republier en complément du présent article, une contribution écrite en mars 2017 : « Identifier les joueurs : une mesure liberticide » (les casinos.org. 28 mars 2017) La question reste la même : est-on prêt à sacrifier la liberté de millions de joueurs sur l'autel d'une identification liberticide, contraignante, suspicieuse qui risque d'entraîner des effets pervers : baisse du CA du PMU et de la FDJ, inflation des pratiques illégales sur internet ?

Notamment quand on regarde les raisons énoncées par Isabelle FAULQUE PIERROTIN pour tenter de justifier cette mesure autoritaire : Difficile en effet de légitimer l'identification de plus de 30 millions de joueurs, pour empêcher que quelques milliers d'interdits de jeu (46 632 seulement en 2022 !) ne transgressent l'interdiction qu'ils se sont eux-mêmes imposés. Il en va de même d'une autre justification avancée par l'ANJ pour briser « ce tabou de la régulation » et rendre obligatoire ce contrôle : lutter contre le blanchiment d'argent et le terrorisme. Ce serait presque drôle s'il ne s'agissait pas d'attentats. Nous subodorons que GAFI et TRACFIN ont d'autres moyens d'investigation que la surveillance des civettes et bar tabac PMU/FDJ pour lutter contre les circuits financiers clandestins internationaux, le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme (LCB-FT) Dernier alibi avancé par Isabelle FALQUE PIERROTIN et la doxa de certains addictologues pour justifier cette identification : le jeu des mineurs. Rien n'indique à notre connaissance que nous avons là un phénomène social majeur, nonobstant le logo rouge omniprésent qui rappelle cette interdiction de jouer à des jeux d'argent quand on n'a pas 18 ans. Va-t-on contrôler des millions de joueurs pour que quelques mineurs ne fassent pas leur initiation ludique avant leur majorité ? Est-ce une priorité nationale ? N'y va-t-il pas d'autres dangers dramatiques, inquiétants (drogues, violences multiples, cyber harcèlement, pornographie ...) qui « frappent » notre jeunesse quotidiennement, parfois jusqu'à la mort comme viennent de le rappeler plusieurs faits de société ?

En outre sociologiquement, Isabelle FALQUE PIERROTIN a-t-elle la prétention autoritaire de faire disparaître toute socialisation ludique, toute éducation ludique qui est pourtant aussi souvent une éducation à la perte ? Au final face à cette mesure liberticide réactualisée par le gendarme des jeux, impossible de ne pas donner raison à cette vox populi, qui aurait pu sortir de la bouche d'un Fernand RAYNAUD ou d'un COLUCHE : mais qu'est-ce qu'ils n'ont pas encore trouvé à Paris pour emmerder les français ? Ou celle soulignée dans un reportage du journal 20 minutes (27/I/2024) : « Contrôler l'identité pour jouer au Loto ou au PMU ? Une « connerie », une « hypocrisie », selon des joueurs...lyonnais « Ou encore celle

rappelée avec un bon sens populaire par un gérant de bureau de tabac PMU/FDJ dans cette même enquête : « Mon métier c'est de vendre des jeux, du tabac et des paris. Je ne suis pas la police. Si le client est majeur et qu'il a de l'argent, il fait ce qu'il veut avec sa poche ! » (MOUSA, gérant d'un bureau de tabac dans le 7^e arrondissement de Lyon, ibid 20 minutes , 27/1/2024))

(*) « LE MAIRE dévoile 50 mesures pour simplifier la vie des entreprises » ; « ATTAL passe au travaux pratiques pour la « débureaucratization » : quelques semaines après avoir promis dans son discours de politique générale une simplification de la vie des français » (Sébastien DUMOULIN, Renaud HONORE, Laurent THEVENIN, Cécile CORDURET : « simplification BERCY passe à la vitesse supérieure » (les Échos, 24 avril 2024, pages 1,2,3, + l'éditorial de Jean Francis PECRESSE : « simplifier et recommencer », page 15)

(**) « Rapport d'information n°4456, sur l'évaluation de la régulation des jeux d'argent et de hasard, présenté par comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC) (8 février 2017, assemblée nationale, 116 pages)

(***) « La régulation des jeux d'argent et de hasard : Enquête demandée par le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale » (rapport de la cour des comptes, octobre 2016, 188 pages, présenté le 19/10/2016 à l'Assemblée Nationale par Didier MIGAUD)

Annexe 2 : Le PMU a repassé la barre des 10 milliards d'euros d'enjeux en 2023 : Le PMU, fort d'un nombre record de 14.000 points de vente en France, a annoncé mardi avoir engrangé un peu plus de 10 milliards d'euros d'enjeux l'an dernier, seuil que l'opérateur de paris hippiques n'avait plus franchi depuis 2013.(Var matin 06/02/2024)

"C'est un symbole fort, on est un peu au-dessus de 10 milliards" d'euros d'enjeux, a déclaré à l'AFP la directrice générale du PMU Emmanuelle Malecaze-Doulet, faisant également état pour 2023 d'un "niveau de résultat net très élevé à 835 millions d'euros" et d'une croissance de l'activité de 2%. "On a retrouvé la croissance depuis deux ans", a-t-elle rappelé. Saluant des paris hippiques "redynamisés, très bon signe de reprise de l'activité «après plusieurs années difficiles notamment en raison de la crise sanitaire, elle a souligné que la croissance s'était faite "sur tous les canaux, dans le digital comme dans les points de vente", soit les bars-tabac-PMU.

La semaine dernière, le PMU a ouvert son 14.000^e point de vente sur le territoire, "un record qui montre que l'image de marque est en train de changer, qu'il y a le besoin de convivialité, que post-Covid on a besoin de se retrouver et de lieux où on échange", a mis en avant Emmanuelle Malecaze-Doulet. Elle a également annoncé que serait inauguré à Bordeaux "dans quelques semaines" un nouveau concept de point de vente, les "Paris Mutuels Urbains", avec l'objectif d'en ouvrir "150 à horizon 4-5 ans, en

priorité dans les grandes villes». La moitié seront des créations, l'autre moitié seront des reprises", par exemple d'une brasserie. "L'idée est de rester dans notre ADN, via des partenariats avec des commerçants indépendants, nous voulons vraiment qu'il y ait l'âme du point de vente" où le PMU investira pour déployer son concept "dans une atmosphère conviviale, chaleureuse, une ambiance bistrot avec un design moderne", a détaillé la directrice générale.

Né en 1930, le PMU - un Groupement d'intérêt économique (GIE) constitué d'une soixantaine de sociétés de courses dont France Galop et Le Trot - reverse 75% des enjeux aux parieurs sous forme de gains, tandis que 9% financent la filière hippique - 235 hippodromes, 27.200 chevaux de course, 60.000 emplois - et 9% vont à l'État.

ANNEXE 3 : RICHARD VIEL ANALYSE LES CHIFFRES 2023 DU PMU (Le trotteur français : 05/02/2024)

Le PMU s'est lancé en ce premier lundi du mois de février dans une campagne de communication sur l'analyse de ses chiffres de 2023. Richard Viel, Président du Conseil d'Administration, a ainsi, au cours d'un entretien d'une heure environ, délivré son analyse sur les résultats du PMU, décrypté les éléments de contexte et fait un point d'étape dans son plan stratégique 2023-2025 avant de répondre à nos questions sur divers thèmes d'actualité. Entre consolidation des acquis et transformation, entre développement du digital sans pénaliser le réseau de points de vente, entre gestion d'une clientèle traditionnelle et développement de Stables, tout est question d'équilibre. Et Richard Viel de se présenter comme le garant de celui-ci.

Après une année 2022 qui avait déjà montré des signes positifs, 2023 est venue confirmer la tendance générale au PMU, faisant dire à Richard Viel : "2023 a été une bonne année, comme le fut 2022, en affichant des chiffres en croissance. On approche des 9,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, ce qui nous ramène à des montants connus au milieu des années 2010. C'est donc positif."

Les chiffres qui comptent

- 9,3 milliards de chiffre d'affaires sur les enjeux hippiques
- 835 millions d'euros redistribués à la filière
- + 450 points de vente
- + 1,2% de CA dans les points de vente
- + 4,6% sur le digital (pmu.fr)
- + 2% à l'international
- + 1,8% au global

Le commentaire de Richard Viel

"Ces chiffres sont positifs d'autant qu'on ne bénéficie pas d'un environnement économique, au sens large du terme, particulièrement favorable. Il y a l'inflation, la situation géopolitique avec non plus une guerre mais des guerres, des phénomènes climatiques et enfin des émeutes dont les conséquences ont été significatives pour notre activité, quelques 250 points de vente ayant été touchés dont 35 ont dû fermer. Je soulignerai aussi que l'environnement est devenu de plus en plus complexe au fur et à mesure de l'année 2023 et que la tension est allée crescendo chez le consommateur. Alors comment sommes-nous arrivés à ce résultat positif malgré tout ? Premièrement, car nous mettons en place une transformation voulue et, à la fois, nécessaire. On change ainsi nos outils informatiques (l'IT pour Information Technology), une partie de notre culture, nos recrutements : on intervient à tous les niveaux afin de transformer l'entreprise. Ces mutations sont associées à une approche marketing renforcée en innovant dans le Web3 via Stables, avec le Big5 et bien sûr et surtout via la nouvelle formule du Quinté+ qui s'est accompagnée d'un investissement important en termes de campagne de publicité mettant nos clients au cœur de notre communication."

14.000 points de vente en février 2024

Après avoir beaucoup évoqué ces derniers mois les nouvelles technologies, le Web3 ou encore les "jeux hippiques" (sujets sur lesquels nous reviendrons plus tard dans l'interview), le patron du PMU a insisté sur la dynamique des points de vente. On veut y voir le signe d'une volonté appuyée de saluer le travail de ce réseau indispensable du maillage territorial de la marque PMU et par conséquent des courses en France.

"Ils sont notre force commerciale et en quelque sorte notre bras armé, il serait malencontreux de ne pas les soutenir" lance ainsi Richard Viel au détour de notre échange avant de préciser : "Ils affichent une croissance d'1,2% tout en représentant 85% du chiffre d'affaires global quand le digital et l'international représentent les autres 15%. On a gagné 450 points de vente en 2023 et la barre des 14.000 vient d'être atteinte ces derniers jours. Le tout en gardant toujours en tête une question centrale : en ouvrant un point de vente, porte-t-on préjudice à un autre point de vente implanté précédemment en générant de la concurrence ? Si la FDJ a 32.000 points de vente, nous, nous souhaitons avant tout être certain que le commerçant sera heureux de porter les couleurs du PMU sans craindre qu'un autre acteur voisin ne le pénalise. Notez aussi qu'un point de vente met environ six à neuf mois pour monter en puissance."

"Notre stratégie consiste à avoir un point de vente à 5 kilomètres maximum des consommateurs". Richard Viel

Mais au-delà de la quantité, nous travaillons aussi sur la qualité avec les 'Paris Mutuels Urbains', format premium de notre gamme de partenaires : une dizaine a vu le jour et nous avons pour objectif d'en compter 150 d'ici 2025. Par leur modernité et leur attractivité, ils permettront de convaincre des élus locaux de valider leur installation en centre-ville quand certains

d'entre eux se montraient parfois réticents. En 2024, nous espérons également développer la possibilité de parier sur compte en point de vente, en cas de difficulté d'accès à la borne. Un sujet sur lequel nous aurons l'occasion de revenir."

5 questions à Richard Viel

24h au trot : Quel avenir voyez-vous au pari hippique ? Y-a-t-il des leviers de rebond après avoir beaucoup parlé ces derniers mois de jeux hippiques ce qui est moins le cas lors de cette première partie d'entretien ?
Richard Viel : Bien sûr qu'on croit au pari hippique ! C'est notre priorité d'ordre 1. Mais elle se situe dans la continuité de l'expérience menée au cours du dernier siècle. On maîtrise bien le domaine, tout comme les projections et il s'agit de notre ADN. D'ailleurs, si je classifie les ordres de priorité de 2023, je placerai en première position le Quinté+, preuve de notre volonté affirmée de travailler le pari hippique. Ensuite, notre mission est de regarder l'univers des joueurs dans sa globalité : nous avons un peu plus de 3 millions de clients, soit, mais il y a en tout 30 millions de joueurs en France. Un peu plus de 26 millions jouent donc à autre chose. Ils attendent forcément quelque chose de nous. C'est donc à l'innovation, laquelle prend toujours du temps, de trouver des réponses. Je pense que la potentialité de notre filière est considérable : depuis 1891, on n'utilise que l'axe du pari hippique. Mais il y a une branche de notre filière qui reste inexploitée, celle des jeux hippiques. C'est ainsi qu'on a ouvert le capital de Stables, qui s'imbrique tout à fait dans l'univers du jeu, afin de s'associer à des partenaires capables de nous accompagner dans l'évolution de ce jeu-logiciel. «La force d'un point de vente est d'être un acteur de convivialité, un contributeur de sociabilité. Richard Viel"

Quel regard portez-vous sur la concurrence du PMU, comment la définissez-vous et comment voyez-vous l'arrivée prochaine d'un nouvel acteur que sera la FDJ via son rachat de ZEturf ?
La "concurrence", c'est toute la sphère du monde du jeu. Le parieur a aujourd'hui le choix entre le pari hippique, le sportif, le poker, le point de vente, le digital, etc... Sauf que les courses hippiques, et cela revient à votre première question, sont les seules à proposer une expérience unique de convivialité et de partage. Je crois en cela. L'engouement pour un hippodrome réside dans sa capacité à créer de l'émotion. Et le pari hippique doit suivre cette logique là aussi. La force d'un point de vente est d'être un acteur de convivialité, un contributeur de sociabilité. Les Français attendent cela, veulent revenir à cela, pour contrer l'individualisme de l'usage des écrans. Il y a une soif d'humanité et d'échange. Alors à nous de jouer grâce aux 240 hippodromes et nos 14.000 points de vente. Je pense fondamentalement que plus de gens s'intéresseront à l'hippisme, plus on sera gagnants car on a la meilleure offre dans le secteur.

Comment se porte le Quinté+ Max ?

Il doit satisfaire les joueurs traditionnels et les occasionnels, ce qui n'est pas simple. Nous avons donc ajouté l'option Max qui est une sorte de stimulateur de notre base de clients classiques. En janvier, le produit Quinté+ affiche une croissance de 10%, en incluant l'impact de l'option Max

Nous regardons aussi avec une grande attention l'impact de cette option et les scores sont significatifs : quatre mois après son lancement, on comptabilise 560.000 parieurs ayant bénéficié du bonus x2 et 70.000 du x10 ! C'est particulièrement stimulant et porteur. En 2024, nous ferons en sorte de renforcer encore plus son importance dans l'intérêt de nos clients.

La tendance de ce début d'année n'est pas très positive. Comment l'expliquez-vous ? Après avoir souvent pointé le sujet du nombre de partants comme un levier déterminant notons que cet hiver, lors du meeting, les pelotons sont bien fournis. Sur les chiffres du Prix d'Amérique (voir notre édition de lundi dernier), la question des GPI a été évoquée : est-ce une conséquence des recommandations de la Cour des Comptes ? En effet, heureusement qu'il y a des partants ! Sur la première partie de la question, nous avons une conjonction de phénomènes. Tout d'abord une météo qui a eu des conséquences sur la fréquentation des points de vente, une question de calendrier peu avantageuse en 2024 par rapport à 2023 et, enfin, une différence d'animation promotionnelle sur les jeux : en 2023 on était sur du "1 pour 1" quand en 2024 on est sur du "1 pour 2". En ce qui concerne les GPI (Grands Parieurs Internationaux), je rappelle qu'ils contribuent aussi à la masse globale et donc au financement de la filière. Nous sommes vigilants à éviter un déséquilibre et avons, avec l'agrément des organes de tutelle, validé le fait que les GPI pourraient représenter 10% de la masse globale et pas plus. Nous avons mis en place une cellule de contrôle et de régulation. «On se comprend de mieux en mieux, nos relations sont excellentes". Richard Viel

Dans une récente interview à Jour de Galop, Jérôme Carrus, patron du groupe Carrus, évoquait la nécessité du PMU à se transformer en Société Anonyme. Le GIE est-il toujours en phase avec vos objectifs d'agilité et de transformation ?

Notre relation avec les sociétés-mères et les hippodromes s'est renforcée ces derniers mois. Chacun sait quel est son rôle. Le PMU est une société de jeux et de 'tech' qui restitue 100% de son résultat et la filière nous aide avec des courses plus attractives et, si possible, riches en partants. Quant aux tutelles, elles nous aident, nous accompagnent et sont totalement nécessaires. Leurs avis participent à notre réflexion et dans notre Conseil d'Administration, les représentants de l'État représentent quatre voix sur douze. Quand une majorité se dégage, il n'y a par conséquent pas de frein à l'action. Le GIE me paraît donc tout à fait adapté.

Annexe 4: La PDG de la Française des jeux (FDJ), Stéphane Pallez, reconduite pour quatre ans (le figaro 25/4/2024)

La PDG de la Française des jeux Stéphane Pallez, en poste depuis 2014 et âgée de 64 ans, a été reconduite pour quatre ans par le conseil administration du groupe privatisé en 2019. La dirigeante a mené à bien la transformation digitale du groupe, dont le chiffre d'affaires en ligne a triplé depuis 2019 et représente 13 % de l'activité totale.

La PDG de la Française des jeux (FDJ) Stéphane Pallez, en poste depuis 2014 et âgée de 64 ans, a largement été reconduite ce jeudi à son poste ce jeudi. En effet, le conseil d'administration du groupe privé, «a approuvé le renouvellement de madame Stéphane Pallez dans ses fonctions de Présidente

directrice générale, pour un mandat de quatre ans», dans la continuité du renouvellement de son mandat d'administratrice, approuvé jeudi par ses actionnaires en assemblée générale «à hauteur de 94,2%». «Je me réjouis de pouvoir poursuivre la transformation du groupe pour en faire un champion européen des jeux d'argent et de hasard grâce au projet d'acquisition de Kindred (Unibet), annoncé en ce début d'année», a réagi cette dernière dans le communiqué. La FDJ précise que sa dirigeante, énarque issue de la promotion Louise Michel, a notamment «mené à bien la transformation digitale» du groupe, «dont le chiffre d'affaires en ligne a triplé depuis 2019» et représente «13 % de l'activité totale».

Stéphane Pallez avait dirigé le groupe de réassurance CCR entre 2011 et 2014 et été directrice financière déléguée de [France Télécom-Orange](#) de 2011 à 2014. Après les acquisitions de Premier Loteries Ireland et de ZEturf en 2023, le groupe va se concentrer en 2024 sur l'acquisition du suédois Kindred, annoncée fin janvier. La Française des jeux (FDJ) a publié des résultats en hausse en 2023, portés par les rachats de la loterie irlandaise et de l'opérateur de paris ZEturf mais aussi par la bonne dynamique des jeux en ligne, avec un bénéfice net de 425 millions d'euros sur l'année, en hausse de 38% par rapport à 2022, et un chiffre d'affaires de 2,62 milliards d'euros, en hausse de 6,5%.

Annexe 5 : Stéphane Pallez reconduite à la tête de la Française des Jeux (les échos , 25/4/2024, Éric PIERMONT/AFP)

En poste depuis près de dix ans, la patronne de la Française des Jeux a été confirmée à son poste pour quatre années supplémentaires par le conseil d'administration du groupe. Stéphane Pallez a pris la tête de la FDJ en 2014. Quatre ans de plus. Stéphane Pallez a été reconduite à la tête de la Française des Jeux (FDJ) par son conseil d'administration, qui a approuvé ce nouveau mandat «à hauteur de 94,2 %», a précisé le groupe privatisé en 2019 dans un communiqué. «Je me réjouis de pouvoir poursuivre la transformation de la FDJ pour en faire un champion européen des jeux d'argent et de hasard», a réagi la dirigeante de 64 ans, qui célébrera en novembre ses dix ans à la tête du spécialiste français des jeux d'argent. Celui-ci précise que sa patronne a notamment «mené à bien la transformation numérique [...] tout en renforçant son ancrage territorial avec le premier réseau de proximité de France» du groupe. «Le chiffre d'affaires en ligne a triplé depuis 2019», va-t-il encore précisé, et représente désormais «13 % de l'activité totale».

Le groupe a publié mi-février des résultats 2023 en progression portés par les rachats de la loterie irlandaise et de l'opérateur de paris ZEturf mais aussi par la bonne dynamique des paris sportifs et des jeux en ligne. Le chiffre d'affaires s'est établi à 2,62 milliards d'euros, en hausse de 6,5 % sur un an, pour un bénéfice net en progression de 38 %, à 425 millions d'euros. Et le groupe a frappé un grand coup en janvier en annonçant le lancement d'une offre publique d'achat sur le suédois Kindred, maison mère de l'opérateur Unibet, l'une des dernières cibles d'ampleur après des années de consolidation du secteur. Si l'opération aboutit, la FDJ renforcera sa

présence en Europe et se donnera de nouveaux moyens d'investir de nouveaux terrains, comme le casino en ligne.

Annexe 6 : AG FDJ : « 2024 sera une nouvelle étape avec l'OPA annoncée sur Kindred »(les échos investir, Delphine Tillaux, 26/4)

Stéphane Pallez, la PDG, et les dirigeants du groupe de jeux ont échangé avec les actionnaires réunis en assemblée générale jeudi 25 avril. Ce qu'il faut en retenir. « Cela fait cinq ans que notre groupe a été introduit en Bourse et aujourd'hui près de 400.000 actionnaires individuels sont présents au capital de FDJ », s'est félicitée Stéphane Pallez, la PDG du groupe de loterie et de jeux en ligne devant les actionnaires réunis en assemblée, jeudi 25 avril. « Je vous remercie de votre fidélité. Nous considérons que c'est un privilège d'avoir des actionnaires individuels aussi nombreux et fidèles ». Quelque 16.000 investisseurs individuels sont inscrits au club d'actionnaires du groupe. « Nous avons parcouru un chemin important ces dernières années, a poursuivi la dirigeante, l'introduction en 2019 a été le point départ d'une nouvelle transformation, menée avec beaucoup de succès vers la digitalisation, des relais de croissance, et une exigence en matière de performance. Tous ces axes nous ont permis un très fort développement », et d'énumérer, en cinq ans, que « le chiffre d'affaires a été multiplié par 1,3 ; 2,7 fois pour le chiffre d'affaires digital, l'Ebidta par 1,5 et les dividendes versés par 3,9 ». « 2024 sera une nouvelle étape avec l'OPA annoncée sur Kindred, a poursuivi la dirigeante, ce serait un nouveau groupe car beaucoup plus international et digital, donc un projet majeur. L'international représenterait 20% contre 6% aujourd'hui, et l'activité en ligne 30% », a expliqué la PDG, qui entend finaliser cette opération d'ici la fin du quatrième trimestre 2024, après l'obtention de l'aval des autorités de la concurrence, notamment en France. Kindred sera ensuite sorti de la Bourse de Stockholm.

Responsable

Le dialogue avec les actionnaires mis en avant par la direction a bien eu lieu lors de cette assemblée générale. Les interrogations se sont portées massivement sur l'opération en cours de rachat du suédois Kindred, la stratégie de la société mais aussi les actions entreprises en tant que société responsable, face aux risques induits par son activité, notamment auprès des mineurs, et pour l'environnement. Partenaire des JO, la société a également détaillé son engagement de longue date dans le sport, pour l'inclusion, l'égalité, et a invité sur scène la boxeuse Sarah Ourahmoune, marraine de la FDJ sport Factory et médaille d'argent aux JO de Rio, en 2016. Néanmoins, dans le cadre d'une activité voulue responsable, à l'occasion de l'Euro de foot, le groupe va renforcer les campagnes préventives et la vigilance par rapport aux parieurs analysés comme les plus vulnérables. Ils pourraient être appelés pour être conseillés. Par ailleurs, entre 2023 et 2027, 10 millions d'euros seront consacrés à la lutte contre le jeu des mineurs. Ses deux principaux objectifs extra-financiers sont d'ailleurs de réduire de 50% ses émissions à horizon 2030 et maintenir sous

les 2% la part du produit brut des jeux générée par des joueurs à risque élevé. Sans grande surprise, les actionnaires ont adopté très largement toutes les résolutions (sauf une concernant l'élection d'un des représentants des salariés), comme la proposition de distribution d'un dividende de 1,78 euro, en progression de 30% par rapport à 2022 et représentant 80% du résultat net réalisé l'an dernier. Il sera versé le 7 mai. La PDG a vu son mandat renouvelé sans difficulté non plus, tandis que le conseil d'administration s'est réuni à l'issue de l'assemblée pour la confirmer dans ses fonctions à la tête de la société.